

h e g

Haute école de gestion
Genève

L'impact de l'intelligence artificielle sur le métier de comptable et les sociétés fiduciaires

Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES

par :

Marcos ARAUJO

Conseiller au travail de Bachelor :

Istvan NAGY

Genève, le 11 juillet 2024

Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)

Filière Économie d'Entreprise

Déclaration

Ce travail de Bachelor est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre de Bachelor of Science en économie d'entreprise.

L'étudiant-e atteste avoir réalisé seul-e le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. Il ou elle atteste par ailleurs que le travail rendu est le fruit de sa réflexion personnelle et a été rédigé de manière autonome. Ce travail a, en outre, été soumis pour analyse par le logiciel de détection de plagiat préconisé par la filière.

L'étudiant-e accepte, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Bachelor, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur-e, ni celle du ou de la conseiller-ère au travail de Bachelor, celle du juré-e ou celle de la HEG.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce travail. Tout d'abord, je remercie mon conseiller de Bachelor Monsieur Istvan Nagy pour sa disponibilité, ses précieux conseils ainsi que son soutien qui ont grandement contribué à l'accomplissement de ce travail.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance envers tous les professionnels qui ont accepté de m'accorder un entretien et des répondre à mes questions. Je les remercie pour l'accueil et le temps qu'ils m'ont consacré, ainsi que pour leurs contributions qui ont été précieuses et d'une véritable aide pour la réalisation de mon étude.

Enfin, je souhaite remercier mes proches, famille et amis, pour le soutien et la motivation qu'il m'ont apporté tout au long de mon travail.

Résumé

L'intelligence artificielle est devenue un sujet incontournable dans le monde professionnel. Cette technologie est de plus en plus adoptée par les entreprises et, bien qu'elle change la manière dont sont effectuées certaines tâches, elle transforme également certains métiers eux-mêmes. L'objectif de ce travail est d'analyser comment l'intelligence artificielle impacte le métier de comptable ainsi que les sociétés fiduciaires.

Pour ce faire, j'ai effectué des recherches sur l'avenir de la profession comptable et sur l'utilisation de la technologie au sein des cabinets d'expertises comptable. Plusieurs études s'accordent à dire que le métier de comptable tel qu'il est effectué actuellement risque fortement de disparaître, remplacé par l'intelligence artificielle et l'automatisation des tâches comptables. Par ailleurs, les experts du domaine sont plus nuancés sur la question et prédisent plutôt une évolution du métier et des compétences nécessaires pour l'effectuer.

Ce travail met également en avant une étude sur le terrain, où j'ai pu mener des entretiens auprès des professionnels du métier. L'objectif était d'identifier les changements qu'apporte l'intelligence artificielle sur leurs pratiques quotidiennes, mais également de recueillir leurs avis sur l'évolution du métier. Il en ressort que l'intelligence artificielle a un impact significatif sur l'efficacité et la qualité du travail, en permettant notamment un gain de temps sur le traitement et la saisie des pièces comptables. Par ailleurs, même si elle apporte d'autres avantages, certains inconvénients ont également été mentionnés. Concernant l'évolution du métier, les avis des professionnels divergent. Certains voient l'intelligence artificielle comme un outil qui va épauler les comptables dans leurs activités quotidiennes, tandis que d'autres sont plus pessimistes et estiment que c'est une technologie qui présente une menace pour l'avenir du métier. Les professionnels s'accordent toutefois à dire que les comptables vont devoir faire évoluer leurs compétences s'ils souhaitent rester compétitifs sur le marché du travail.

J'ai ensuite réalisé une analyse SWOT dans le but d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces liées à l'intégration de l'intelligence artificielle au sein d'une société fiduciaire. Cette analyse m'a également permis d'exposer mon point de vue et d'aborder certains aspects qui n'ont pas été mentionnés par les professionnels.

Pour conclure ce travail, j'ai formulé des recommandations, tant pour les comptables que pour les sociétés fiduciaires, afin de faciliter leur adaptation au développement de l'intelligence artificielle dans leur secteur d'activité.

Table des matières

Déclaration	i
Remerciements	ii
Résumé	iii
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures	vi
1. Introduction	1
1.1 Problématique	2
1.2 Méthodologie	2
2. Qu'est-ce qu'une société fiduciaire ?.....	3
2.1 Définition.....	3
2.2 Rôle et missions.....	3
3. Le métier de comptable actuellement	4
3.1 Tâches principales	4
3.2 Traitement et saisie des pièces comptables	5
4. L'intelligence artificielle.....	6
4.1 Origines.....	6
4.2 Définition.....	7
4.3 Sous-domaines de l'IA.....	8
4.3.1 Machine Learning.....	8
4.3.2 Deep Learning.....	8
4.3.3 IA générative	9
5. L'intelligence artificielle et la comptabilité	10
5.1 L'application de l'IA à la comptabilité	10
5.2 Le marché de l'IA pour la comptabilité	11
6. L'avenir de la profession comptable	12
7. La technologie et les cabinets d'expertise comptable	18
8. Étude réalisée auprès des professionnels	21
8.1 Objectifs et méthodologie	21
8.2 Questionnaire	21
8.3 Profils des interviewés	22
8.4 Analyse des résultats	23
8.4.1 L'utilisation de la technologie dans le métier.....	23
8.4.2 Le traitement et la saisie des pièces comptables.....	24
8.4.3 L'impact de l'IA sur l'efficacité et la qualité du travail	26
8.4.4 Les avantages et les inconvénients de l'IA pour le métier	26
8.4.5 L'IA, une opportunité ou une menace pour l'avenir du métier ?	29

8.4.6	L'évolution des compétences et des cursus de formation	30
8.4.7	L'IA dans les sociétés fiduciaires	31
8.5	Synthèse générale des entretiens	32
9.	Matrice SWOT	33
9.1	Environnement interne : Forces	34
9.2	Environnement interne : Faiblesses	35
9.3	Environnement externe : Opportunités.....	36
9.4	Environnement externe : Menaces	37
9.5	Synthèse de l'analyse SWOT	38
10.	Recommandations	39
10.1	Pour les comptables	39
10.2	Pour les sociétés fiduciaires.....	39
11.	Conclusion.....	40
	Bibliographie	41
	Annexe 1 : Article du Code des Obligations – Obligation de tenir une comptabilité et présenter des comptes	44
	Annexe 2 : Article du Code des Obligations - Justification des pièces comptables	45
	Annexe 3 : Article du Code des Obligations - Conservation des pièces comptables	46
	Annexe 4 : Questionnaire utilisé pour effectuer les interviews des comptables	47

Liste des tableaux

Tableau 1 : Profils des interviewés.....	22
Tableau 2 : Matrice SWOT	33

Liste des figures

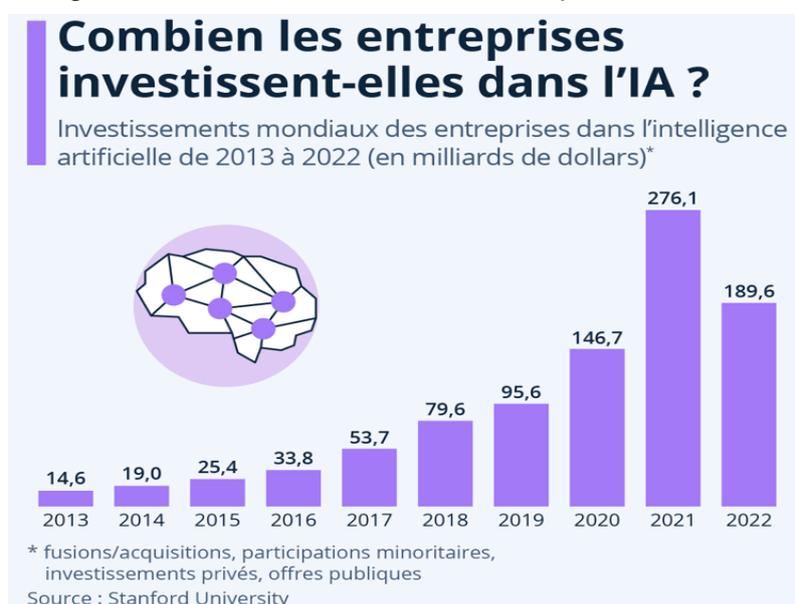
Figure 1 : Investissements des entreprises dans l'IA	1
Figure 2 : Traitement et saisie des pièces comptables	5
Figure 3 : Illustration du test de Turing	6
Figure 4 : Lien entre IA, ML et DL	8
Figure 5 : Marché mondial de l'IA pour la comptabilité 2020-2030.....	11
Figure 6 : Marché de l'IA pour la comptabilité par taille d'entreprise 2022.....	11
Figure 7 : Métiers les plus impactés par l'IA	12
Figure 8 : Métiers en déclin à l'horizon 2027	13
Figure 9 : Évolution des compétences recherchées entre 2023 et 2027	15
Figure 10 : Évolution des compétences à l'horizon 2030	16
Figure 11 : Compétences clés de l'expert-comptable à l'horizon 2030	17
Figure 12 : Transition numérique.....	18
Figure 13 : Technologies utilisées par les cabinets d'expertise comptable.....	19
Figure 14 : Vision des sondés sur l'impact de l'IA	20
Figure 15 : Dématérialisation des documents chez les cabinets.....	20
Figure 16 : Marché des logiciels d'IA.....	36
Figure 17 : Cybercriminalité pour les cabinets d'expertise comptable.....	37

1. Introduction

Dans une ère où les avancées technologiques se développent de plus en plus rapidement, le secteur financier se trouve au centre d'un dilemme complexe, devant naviguer entre les avantages prometteurs et les potentielles menaces que ces avancées peuvent engendrer. L'intelligence artificielle figure parmi les technologies ayant le plus impacté le monde du travail. En effet, elle a non seulement changé la manière dont certaines tâches sont effectuées dans de nombreux secteurs, mais elle a également transformé les métiers eux-mêmes.

Les entreprises investissent de plus en plus sur l'intelligence artificielle, car elles reconnaissent son potentiel pour stimuler l'innovation et augmenter la productivité. Comme illustré sur le graphique ci-dessous, les investissements faits par les entreprises sur l'intelligence artificielle sont en forte augmentation depuis 2013. Un pic a été atteint en 2021 et, malgré une baisse sur l'année 2022, avec l'émergence de ChatGPT les entreprises voient l'intelligence artificielle comme une source d'opportunités pour leur développement. (Gaudiaut 2023)

Figure 1 : Investissements des entreprises dans l'IA



(Statista 2023)

Ce travail de Bachelor, intitulé « L'impact de l'intelligence artificielle sur le métier de comptable et les sociétés fiduciaires » vise à analyser comment l'intelligence artificielle va impacter et faire évoluer le métier de comptable, mais également à identifier les enjeux que son utilisation engendre au sein des sociétés fiduciaires.

1.1 Problématique

Ce travail portera, de ce fait, sur la problématique suivante : Comment l'intelligence artificielle transforme-t-elle le métier de comptable et quels enjeux présente-t-elle pour les sociétés fiduciaires ? En effet, l'émergence de l'intelligence artificielle dans le monde de la comptabilité représente un tournant pour les comptables et les sociétés fiduciaires. Cela pousse alors à s'interroger : Le métier risque-t-il de disparaître ou va-t-il simplement évoluer ? L'intelligence artificielle représente-t-elle une source d'opportunités ou de risques pour le développement de ces sociétés ?

Ce travail se concentrera donc sur deux axes principaux. Le premier cherchera à comprendre comment l'intelligence artificielle va transformer la profession de comptable, notamment avec l'automatisation de plus en plus présente. Le deuxième, quant à lui, aura pour but d'identifier les opportunités et les risques que peut apporter l'intégration de cette technologie au sein des sociétés fiduciaires.

En répondant à cette problématique, nous chercherons donc à comprendre les défis et les enjeux posés par l'intelligence artificielle, mais également à formuler des recommandations afin de faciliter l'adaptation des comptables et des sociétés fiduciaires à cette technologie qui risque d'impacter leur secteur d'activité.

1.2 Méthodologie

Afin de répondre efficacement à cette problématique, j'ai structuré mon travail en trois grandes parties. La première partie sera consacrée à l'étude théorique des concepts clés de mon travail, à savoir les sociétés fiduciaires, le métier de comptable et l'intelligence artificielle. J'examinerai également l'avenir de la profession comptable ainsi que l'utilisation de l'intelligence artificielle au sein des cabinets d'expertise comptable.

La deuxième partie se concentrera sur l'analyse et le développement, incluant une étude sur le terrain où je suis allé rencontrer des comptables. À l'aide d'un questionnaire, j'ai pu récolter des informations sur leur métier, comment ils l'effectuent ainsi que leurs avis sur l'intelligence artificielle. J'analyserai ensuite l'intégration de l'intelligence artificielle au sein des sociétés fiduciaires en faisant une analyse SWOT.

Finalement, la dernière partie me permettra de formuler des recommandations tant pour les comptables que pour les sociétés fiduciaires.

2. Qu'est-ce qu'une société fiduciaire ?

Dans un environnement économique de plus en plus complexe et réglementé, les sociétés fiduciaires sont essentielles pour accompagner les entreprises dans leur gestion financière et comptable. Elles fournissent des services variés dans le but d'aider les entreprises dans leur conformité réglementaire et leur développement économique. Les sociétés fiduciaires jouent également un rôle stratégique pour leurs clients en agissant comme des partenaires qui fournissent des conseils contribuant directement à leur croissance.

2.1 Définition

Le terme « fiduciaire » vient du mot latin « fiducia » qui signifie « confiance ». Selon le code civil français, la fiducie est un arrangement où une ou plusieurs personnes confient des biens, des droits ou des sûretés à une fiduciaire qui en assure la gestion. Cette définition est également valable en Suisse, où la fiduciaire est couramment utilisée.

Une société fiduciaire fournit donc des services au niveau comptable, fiscal, juridique et administratif à des particuliers, des entreprises et des entrepreneurs. Elle sert tant les personnes physiques que les entreprises, ou les deux en cas de patrimoines liés. (Amedia Fiduciaire Suisse 2024)

2.2 Rôle et missions

Pour les entreprises, une société fiduciaire fournit des services tels que la domiciliation, la comptabilité, l'établissement de fiches de paie, l'audit financier ou encore l'aide juridique. Elle prend également en charges certaines tâches administratives comme l'ouverture, la gestion et la clôture des comptes bancaires, la gestion des ressources humaines et les déclarations fiscales.

Pour les particuliers, elle propose des conseils en investissement, gestion de patrimoine, planification de la succession et préparation à la retraite. Elle offre également des services de conseil en immobilier et s'occupe aussi de la gestion de comptes bancaires.

En résumé, faire appel à une société fiduciaire permet aux entreprises et aux particuliers de gagner du temps en se libérant des tâches chronophages, mais également s'assurer une conformité réglementaire et un accompagnement dans leur développement économique. (Amedia Fiduciaire Suisse 2024)

3. Le métier de comptable actuellement

La législation suisse impose des directives précises sur l'obligation de tenir une comptabilité et de présenter des comptes. En effet, l'article 957 du Code des Obligations, disponible en annexe, explique que :

- Les entreprises individuelles et les sociétés de personnes dont le chiffre d'affaires dépasse CHF 500'000.-, ainsi que les personnes morales, doivent tenir une comptabilité et présenter des comptes.
- Les entreprises individuelles et les sociétés de personnes réalisant moins de CHF 500'000.- de chiffre d'affaires, ainsi que les associations et les fondations non tenues de s'inscrire au registre du commerce ou d'avoir un organe de révision, peuvent adopter une comptabilité simplifiée basée uniquement sur les recettes, les dépenses et la gestion du patrimoine.

L'essence du métier de comptable est de respecter de manière stricte les lois et les réglementations comptables qui s'appliquent à son entreprise ou aux entreprises de ses clients. En effet, il existe deux types de comptables : les comptables travaillant en entreprises et ceux exerçant dans les sociétés fiduciaires. Les premiers, travaillant au sein d'une société, gèrent et planifient les finances internes. Les seconds, qui travaillent dans les sociétés fiduciaires, fournissent leurs services à une variété de clients, allant de petites à grandes entreprises, ainsi qu'à des particuliers.

3.1 Tâches principales

Afin d'avoir une compréhension approfondie du métier de comptable, il est important de connaître les diverses tâches effectuées par ces professionnels. Les entretiens que j'ai pu faire avec des comptables m'ont permis d'établir une liste non exhaustive des différentes tâches réalisées par ceux-ci dans leur quotidien :

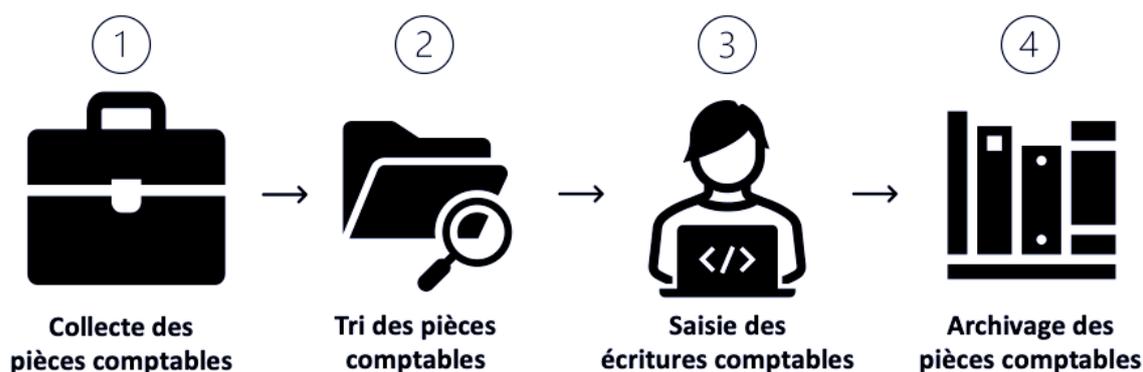
- Gestion administrative
- Traitement et saisie des pièces comptables
- Préparation des états financiers (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexes)
- Établissement de déclarations fiscales et de décomptes TVA
- Établissement de fiches de salaires
- Élaboration et suivi des budgets
- Prestations de conseil

Bien évidemment, il est important de noter que toutes les tâches mentionnées précédemment ne sont pas nécessairement réalisées par tous les comptables. En effet, ces activités peuvent varier en fonction de l'environnement professionnel dans lequel évolue le comptable.

3.2 Traitement et saisie des pièces comptables

Nous venons de voir les différentes tâches qu'effectuent les comptables dans la pratique de leur métier. Par ailleurs, il est important d'analyser en détail une activité spécifique qui est celle du traitement et de la saisie des pièces comptables. En effet, comme nous allons le voir dans la suite du travail, cette activité est celle qui est le plus enclin à être totalement automatisée par l'intelligence artificielle. Il est alors nécessaire de comprendre comment les pièces comptables sont traitées et saisies dans la majorité des entreprises. Voici, ci-dessous, un schéma des différentes étapes :

Figure 2 : Traitement et saisie des pièces comptables



(Source : Araujo 2024)

Étape N°1 : elle consiste à recueillir les pièces comptables et les documents financiers nécessaires pour la tenue des comptes d'une entreprise. En effet, comme mentionné dans l'article 957a al. 2 du Code des Obligations, chaque enregistrement doit être justifié par une pièce comptable (voir annexe n°2). Pour les comptables travaillant en fiduciaires, la plupart du temps les clients transmettent ces pièces comptables sous forme de classeurs physiques. Toutefois, avec l'émergence de la digitalisation ces dernières années, certaines sociétés fiduciaires reçoivent ces pièces comptables directement de manière numérique.

Étape N°2 : le comptable trie et classe les pièces comptables par catégories afin de faciliter les prochaines étapes et notamment la saisie comptable. Cette étape assure également que tous les documents soient facilement accessibles pour les audits.

Étape N°3 : le comptable, en utilisant les pièces justificatives, fait la saisie des écritures comptables à la main sur le logiciel de comptabilité de l'entreprise.

Étape N°4 : une fois l'exercice comptable terminé, il est nécessaire de conserver les pièces comptables. En effet, l'article 958f al.1 du Code des Obligations stipule que les pièces comptables doivent être conservées pendant dix ans à partir de la fin de l'exercice (voir annexe n°3).

4. L'intelligence artificielle

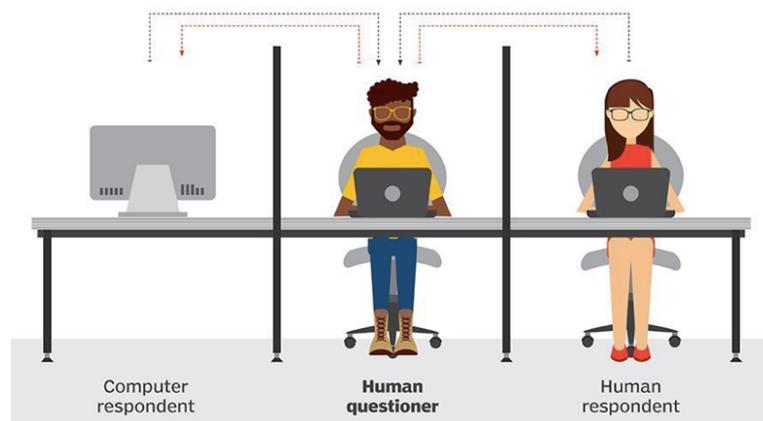
Au cours de ces dernières années, le terme « intelligence artificielle » ou « IA » est devenu omniprésent dans les discussions dès lors que l'on parle de technologie. En effet, c'est un sujet d'actualité notamment dans le monde professionnel et éducatif. C'est pourquoi, à travers cette partie, je vais mettre en avant les concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle pour que l'on ait une compréhension approfondie du sujet.

4.1 Origines

L'intelligence artificielle n'est pas un concept nouveau. En effet, son histoire débute en 1950 lorsque, dans un article publié dans la revue scientifique « Mind », le mathématicien Alan Turing s'interroge, « Les machines peuvent-elles penser ? ». (Berny 2017)

C'est d'ailleurs de ce même Alan Turing que provient le test de Turing qui vise à évaluer la capacité qu'a l'intelligence artificielle à penser comme un humain. La première version du test se déroule sous la forme d'un jeu composé de trois joueurs situés dans des pièces différentes (voir la figure 3). L'interrogateur pose des questions à un humain et à un ordinateur sans pouvoir distinguer à qui il s'adresse, les conversations étant par écrit. À la fin du test, si l'interrogateur n'arrive pas à déterminer si c'est un ordinateur ou un humain qui répond alors l'ordinateur aura « réussi » le test. (Crochet-Damais 2022)

Figure 3 : Illustration du test de Turing



(TechTarget 2018)

Par ailleurs, ce n'est qu'en 1956 que le terme d'intelligence artificielle fut prononcé pour la première fois lors de la conférence scientifique « Dartmouth Summer Research Project on Artificial Intelligence ». Cet événement, organisé par le chercheur John McCarthy, marque la naissance de l'intelligence artificielle telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Les années passent et les progrès en intelligence artificielle se poursuivent. C'est en 1959, qu'Arthur Samuel, employé chez IBM, crée le terme de Machine Learning. Plus tard, en 1989, c'est un chercheur français du nom de Yann Lecun qui développe le premier réseau de neurones capable d'identifier des chiffres manuscrits, une avancée majeure qui marque l'origine du Deep Learning. Nous allons voir ces concepts de manière plus détaillée dans la suite du travail.

Quelques années plus tard, en 1997, un événement historique a lieu : Deep Blue, un système conçu par IBM, bat le champion du monde d'échecs Gary Kasparov. C'est la première fois que la machine réussie à vaincre l'Homme. (Jérémy Robert 2024a)

4.2 Définition

L'intelligence artificielle (IA) se définit comme un domaine scientifique qui cherche à créer des machines capables d'imiter l'intelligence humaine. Ces machines ont donc pour but d'agir et de penser comme n'importe quel humain.

Les experts distinguent 3 types d'intelligence artificielle :

L'intelligence artificielle générale

L'IA générale ou profonde, est capable d'effectuer toutes tâches cognitives réalisables par un humain ou un animal. Bien que toujours au stade hypothétique, certains experts s'interrogent sur GPT-4 et la possibilité qu'il s'agisse d'une première forme d'IA générale. De plus, une majorité de chercheurs estiment que les progrès dans le domaine des réseaux de neurones pourraient permettre la création d'une IA générale.

L'intelligence artificielle forte

L'IA forte ou superintelligence, se définit comme un modèle qui pourrait comprendre et intégrer des concepts philosophiques, mais également manifester une forme de conscience propre. Pouvant faire penser à un film de science-fiction, la majorité des chercheurs considèrent toutefois que la création de l'IA forte est impossible actuellement.

L'intelligence artificielle faible

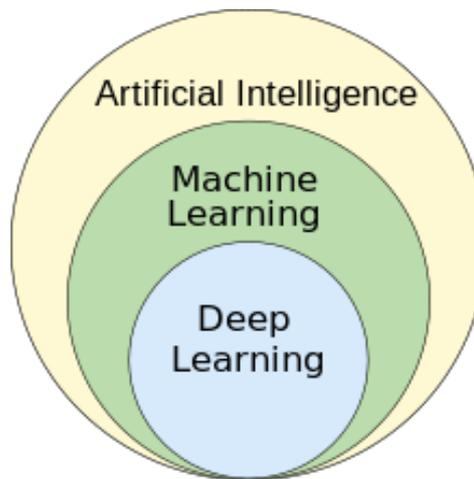
L'IA faible, aussi connue sous le nom d'IA étroite, est un système programmé pour exécuter une tâche spécifique de façon presque parfaite, sans nécessiter d'intervention humaine. C'est ce type d'IA qui est le plus couramment produit afin d'optimiser divers processus dans différents secteurs d'activité. (Jérémy Robert 2024a)

4.3 Sous-domaines de l'IA

4.3.1 Machine Learning

Comme illustré sur la figure 4, le Machine Learning et le Deep Learning sont tous les deux des sous-domaines de l'intelligence artificielle. Arthur Samuel, pionnier du Machine Learning, le définit comme la discipline qui permet aux ordinateurs d'apprendre sans être spécifiquement programmés pour cela. Cette approche s'appuie sur l'utilisation d'analyses statistiques, grâce auxquelles les ordinateurs peuvent améliorer leur efficacité et résoudre des problèmes en se basant uniquement sur des données fournies.

Figure 4 : Lien entre IA, ML et DL



(Wikipedia 2024)

Actuellement le Machine Learning est déjà fortement utilisé dans de nombreux secteurs, notamment les services bancaires, les achats en ligne et l'utilisation des réseaux sociaux. Il sert à optimiser et sécuriser nos expériences. (Oracle 2021)

4.3.2 Deep Learning

Le Deep Learning est un sous-domaine du Machine Learning lui-même. C'est une méthode d'apprentissage automatique qui est conçue en s'inspirant du fonctionnement du système nerveux des êtres vivants.

Les algorithmes de Deep Learning traitent les informations de la même façon que font nos réseaux de neurones humains face aux signaux nerveux. Selon le type et la fréquence des signaux reçus, certains réseaux de neurones se développeront en qualité et en nombre, tandis que d'autres diminueront.

L'objectif ici n'est pas de rentrer dans les détails techniques mais de se concentrer sur les concepts fondamentaux qui différencient le Machine Learning et le Deep Learning. Le Machine Learning utilise des ensembles de données plus petits mais a besoin de l'intervention humaine afin d'apprendre et corriger ses erreurs. Le Deep Learning, quant à lui, demande d'important volumes de données mais apprend de ses propres expériences et erreurs et ne requiert pas d'intervention humaine. Le Machine Learning est principalement utilisé dans des applications prédictives telles que les prévisions météorologiques ou les analyses financières, tandis que le Deep Learning excelle dans des domaines qui nécessitent une reconnaissance complexe, comme la conduite autonome ou la reconnaissance faciale. (Jérémy Robert 2020)

4.3.3 IA générative

L'intelligence artificielle générative est une forme d'intelligence artificielle qui permet à chacun de créer du contenu unique de façon autonome. En réponse à des demandes spécifiques (prompts), les IA génératives peuvent générer du texte, des images, des vidéos ou encore de la musique. C'est l'IA générative qui a rendu l'intelligence artificielle accessible au grand public, notamment grâce au succès d'application ChatGPT, sortie en fin d'année 2022.

L'IA générative se différencie de l'IA classique par son format, car elle est accessible via des applications de libre-service conçues pour fournir des réponses imitant le raisonnement humain. À l'inverse, l'IA classique est conçue pour effectuer des tâches spécifiques et fonctionne de manière non interactive.

L'IA générative utilise deux technologies que nous avons déjà explorées, à savoir le Machine Learning et le Deep Learning. Les IA génératives de texte fonctionnent grâce à des LLMs (Large Language Models), qui sont des programmes spécialement conçus pour comprendre et interagir avec le langage humain.

Les IA génératives ont rapidement gagné en popularité auprès d'un large public, principalement en raison du gain de temps considérable qu'elles offrent. En effet, il n'a jamais été aussi rapide de rédiger une lettre grâce à ChatGPT par exemple. De plus, l'avenir de cette technologie semble très prometteur car, selon Goldman Sachs, l'IA générative pourrait contribuer à augmenter le PIB mondial de 7%, soit environ 7'000 milliards de dollars, sur les dix prochaines années. (Jérémy Robert 2024b)

Utilisation de l'IA générative en entreprise

L'IA générative est une technologie avancée qui permet aux entreprises de divers secteurs d'accélérer, voire d'automatiser, un ensemble varié de tâches. Elle leur permet ainsi d'augmenter leur productivité, de réduire les coûts ou encore d'améliorer la prise de décision grâce à ses capacités de traitement de l'information. Cependant, elle comporte certaines limites comme la production d'informations potentiellement incorrectes, la nécessité de surveillance humaine, ou encore la forte consommation de ressources. Bien qu'elle comporte de nombreux avantages, son utilisation nécessite une gestion prudente et une certaine adaptation aux réglementations qui évoluent constamment, du fait que ce soit une technologie nouvelle. (Greg Pavlik 2023)

5. L'intelligence artificielle et la comptabilité

Dans cette partie, nous allons brièvement explorer comment l'intelligence artificielle est appliquée à la comptabilité et nous ferons le point sur la situation du marché de l'intelligence artificielle pour la comptabilité afin de comprendre son évolution.

5.1 L'application de l'IA à la comptabilité

Les logiciels d'automatisation comptable utilisent la Robotic Process Automation (RPA) combinée à l'intelligence artificielle (IA) pour automatiser les processus comptables. En effet, c'est l'association de ces technologies qui permet l'automatisation de certaines activités comptables. Voici comment elles fonctionnent :

Robotic Process Automation (RPA) : La RPA permet l'automatisation de tâches simples et répétitives basées sur des règles comme la saisie de données ou le rapprochement des comptes. Elle permet également de réduire le risque d'erreurs humaines et améliore l'efficacité des processus.

Intelligence artificielle (IA) : L'IA va plus loin en utilisant des algorithmes avancés et des modèles d'apprentissage automatique afin d'analyser une plus grande quantité de données. Dans le domaine de la comptabilité, elle permet notamment la reconnaissance et l'extraction de données, la détection d'anomalies ou encore la réalisation de prévisions ou d'analyses financières.

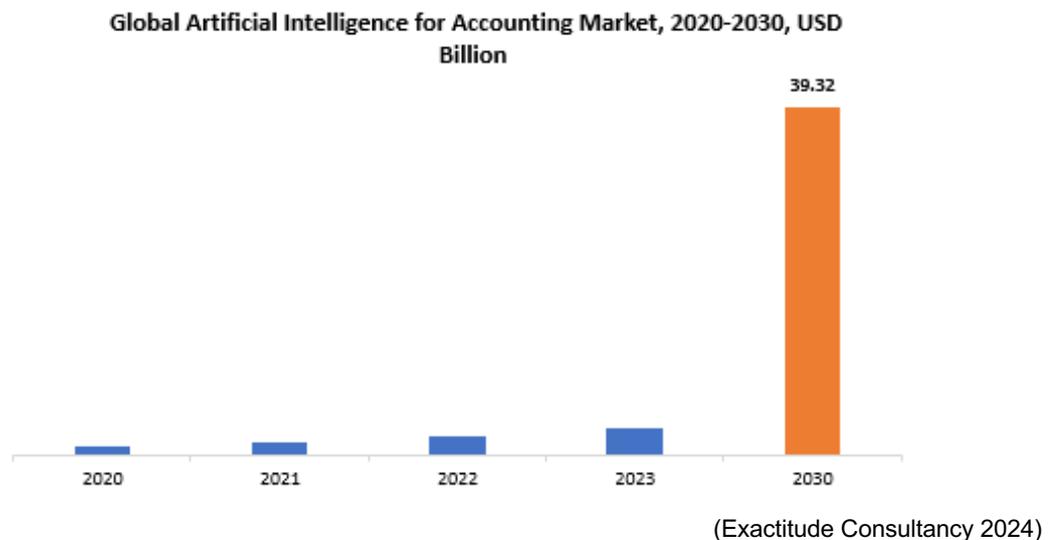
Voici une liste non exhaustive des principales tâches qui peuvent être automatisées par les logiciels d'automatisation comptable utilisant la RPA combinée à l'IA :

- **Collecte de documents :** certains logiciels permettent d'automatiser la collecte de factures ou d'autres pièces comptables en utilisant divers moyens comme les adresses électroniques dédiées, les connecteurs marchands ou encore les applications mobiles.
- **Saisie comptable :** l'intelligence artificielle, associée à la reconnaissance optique de caractère (OCR), permet d'extraire automatiquement les informations des documents et ainsi la saisie des écritures comptables peut être automatisée. C'est principalement pour cela que les entreprises, et notamment les sociétés fiduciaires, optent pour un logiciel d'automatisation comptable.
- **Traitement des factures :** ces logiciels permettent également d'automatiser le processus de gestion des factures, allant de la réception au paiement final.
- **Génération de rapports :** il existe aussi la possibilité de générer des rapports financiers tels que des bilans et des comptes de résultats, permettant aux comptables de se concentrer davantage sur l'analyse de données.

5.2 Le marché de l'IA pour la comptabilité

Selon Exactitude Consultancy, société d'études de marché, le marché mondial de l'intelligence artificielle pour la comptabilité est en croissance depuis 2020, et devrait passer de 2.89 milliards de dollars en 2023 à 39.32 milliards de dollars en 2030. Cette croissance est alimentée par une forte augmentation de la demande d'automatisation des processus comptables, stimulée par la recherche constante d'efficacité et de précision des opérations financières.

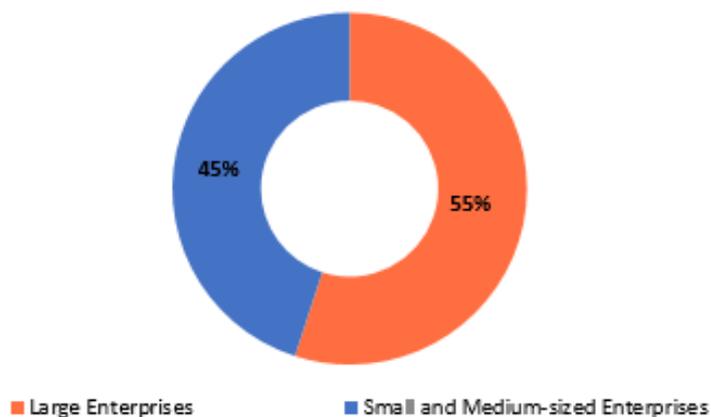
Figure 5 : Marché mondial de l'IA pour la comptabilité 2020-2030



Comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-dessous, le marché des logiciels intelligents pour la comptabilité s'adresse aussi bien aux grandes entreprises qu'aux petites et moyennes entreprises. On peut d'ailleurs constater que la répartition sur le marché est quasi égale entre les deux types de tailles d'entreprises.

Figure 6 : Marché de l'IA pour la comptabilité par taille d'entreprise 2022

Artificial Intelligence for Accounting Market, by Enterprise Size, 2022



(Exactitude Consultancy 2024)

6. L'avenir de la profession comptable

L'intelligence artificielle transforme le monde du travail, impactant ainsi de nombreux métiers. Bien que cette technologie amène des nombreux avantages pour les entreprises, elle peut être également une source de menaces pour certains métiers.

En 2015, les chercheurs de l'Université d'Oxford, en collaboration avec Deloitte, ont cherché à déterminer quels métiers allaient être menacés par l'intelligence artificielle. Nous pouvons voir sur la figure 7 les résultats de cette étude. Parmi les métiers les plus susceptibles de disparaître, se trouvent plusieurs métiers de la finance dont 4 métiers qui nous intéressent particulièrement. En effet, nous pouvons y retrouver les métiers de comptable, gestionnaire de paie, responsable financier ou encore gestionnaire de compte financier.

Figure 7 : Métiers les plus impactés par l'IA

Courant 2015, les chercheurs de l'Université d'Oxford, en partenariat avec le cabinet Deloitte, ont cherché à déterminer quels métiers étaient menacés par cette robotisation :

Parmi les métiers les plus susceptibles de disparaître :

1. Démarcheur téléphonique (99 %)
2. Dactylographe (98,5 %)
3. Gestionnaire de compte financier (97,6 %)
4. Peseur, niveleur ou trieur (97,6 %)
5. Administrateur des ventes (97,2 %)
6. Comptable et gestionnaire de paie (97 %)
7. Responsable financier (97 %)
8. Employé d'assurance (97 %)
9. Employé de banques (96,8 %)
10. Responsable administratif local (96,8 %)
11. Bibliothécaire (96,7 %)
12. Assembleur (96,7 %)
13. Opérateur dans l'industrie du bois et du papier (96,5 %)
14. Opérateur de communication (96,5 %)
15. Standardiste (96,5 %)
16. Opérateur dans l'industrie textile (96,1 %)
17. Réceptionniste (95,6 %)
18. Employé de transport et distribution (95,5 %)
19. Agent d'entretien (94,4 %)
20. Peintre en bâtiment (80,9 %)

* Degré d'automatisation possible

Parmi les métiers les moins menacés

majoritairement les métiers nécessitant un fort lien humain :

1. Conseiller en éducation (0,4 %)
2. Barman (0,4 %)
3. Hôtelier (0,4 %)
4. Orthophoniste (0,5 %)
5. Employé de l'éducation (0,7 %)
6. Responsable de services de santé (0,7 %)
7. Psychologue (0,7 %)
8. Autre thérapeute (0,7 %)
9. Responsable de services sociaux (0,7 %)
10. Professeur (0,7 %)
11. Instituteur (0,7 %)
12. Infirmière (0,9 %)
13. Sage-femme (0,9 %)
14. Analyste en informatique et administrateur système (1,1 %)
15. Éducateur spécialisé (1,2 %)
16. Ergothérapeute (1,2 %)
17. Autre professionnel de santé (1,2 %)
18. Podologue (1,2 %)
19. Pharmacien (1,2 %)
20. Formateur métiers industriels (1,4 %)

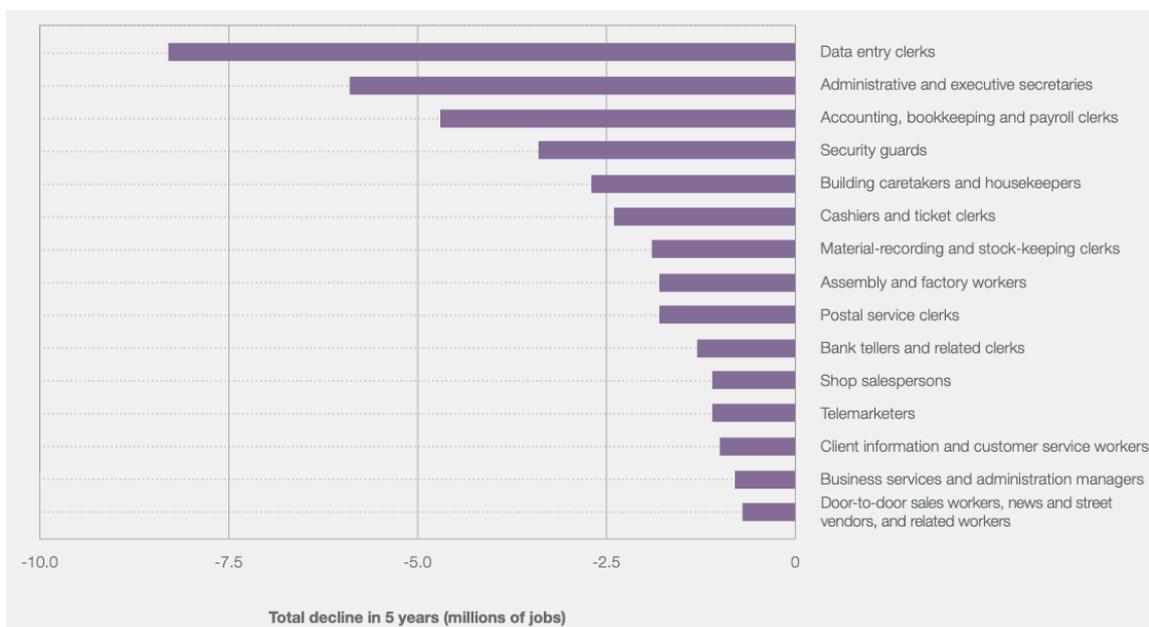
(Robert 2019)

C'est un constat également partagé par l'étude de l'Institut Sapiens sur l'impact de la révolution digitale sur l'emploi. En effet, elle indique que les 5 métiers les plus menacés par l'intelligence artificielle sont : les employés de la banque et assurance, les employés de la comptabilité, les secrétaires bureautiques et de direction, les caissiers et employés de libre-service et les ouvriers de la manutention. On retrouve donc le métier de la comptabilité à la deuxième place du classement. (Demichelis 2018) (Tison 2018)

L'étude explique que les effectifs d'employés de comptabilité sont en baisse depuis 2004 et cela s'explique notamment par le développement des logiciels de comptabilité. Cette diminution des effectifs sera amplifiée par l'arrivée des logiciels intelligents qui automatiseront certaines tâches comptables sans nécessiter d'intervention humaine. Cela va créer un avenir incertain pour les jeunes actuellement en formation de comptable, qui pourraient se voir contraints de se réorienter au cours de leur carrière professionnelle en raison de la disparition progressive du métier. (Tison 2018)

Un rapport plus récent, celui du World Economic Forum sur l'avenir des métiers publié en mai 2023, va également dans ce sens. En effet, comme nous pouvons le voir sur la figure 8, la comptabilité se place très haut parmi les métiers les plus en déclin à l'horizon 2027.

Figure 8 : Métiers en déclin à l'horizon 2027



(World Economic Forum 2023)

Nous venons de voir que le métier de comptable tel qu'il est actuellement est menacé, mais je pense qu'il est également pertinent de prendre en compte les avis plus nuancés, qui pensent que le métier va plutôt évoluer.

C'est le cas de Cécile de Saint Michel, présidente du Conseil national de l'ordre des experts-comptables (Cnoec), qui pense que le métier est impacté dans ses missions traditionnelles. Elle estime que la comptabilité est de plus en plus automatisée grâce à des logiciels intégrant l'intelligence artificielle. Bien que ces outils ne soient pas encore totalement au point, les progrès sont rapides, ce qui va forcément faire évoluer le métier. (Vialatte 2024)

Un rapport publié par Sage, leader sur le marché en matière de comptabilité intégrée, révèle que de nombreuses évolutions sont à venir pour le métier et formule plusieurs prédictions qui, selon eux, se concrétiseront à l'horizon 2030 (Thomas-Bryant 2019) :

- **La fin de la saisie de données manuelles** : les données des clients ainsi que leurs comptes bancaires seront directement reliés au logiciel de comptabilité, qui fera automatiquement la saisie comptable et les cas de données saisies manuellement se feront rares.
- **Interaction en temps réel avec les clients** : le développement de la technologie dans le métier permettra aux clients et aux comptables d'interagir en temps réel notamment grâce aux plateformes modernes. Les clients pourront alors consulter l'état de leur comptabilité, ce qui traditionnellement peut prendre plusieurs heures ou jours en fonction de la disponibilité du comptable.
- **Augmentation des revenus liée à une valeur ajoutée augmentée** : les tâches répétitives et à faible valeur ajoutée seront automatisées, ce qui permettra aux comptables de facturer davantage les clients pour des prestations à plus haute valeur ajoutée comme du conseil.

L'institut de formation permanente (IFP) affirme que les métiers de la comptabilité sont en pleine évolution afin de pouvoir répondre à de nouveaux besoins. Les professionnels doivent maintenant démontrer une expertise plus approfondie, tant sur le plan informatique qu'analytique. Les entreprises, ainsi que les sociétés fiduciaires, cherchent à gagner du temps et réduire les coûts. Pour cela, elles souhaitent automatiser davantage les processus afin de permettre aux comptables de concentrer leurs ressources sur l'analyse de données. Les formateurs de l'IFP expliquent que le métier de comptable a considérablement évolué grâce à la technologie qui permet de réduire les tâches répétitives au profit d'activités d'analyse et d'interprétation. Les comptables modernes doivent savoir présenter les états financiers, accompagner les dirigeants dans le développement de leur entreprise et être capable d'influencer les décisions stratégiques. De plus, ils doivent être à l'aise avec la technologie de l'information, qui leur permettra d'automatiser les tâches répétitives et chronophages. (IFP 2020)

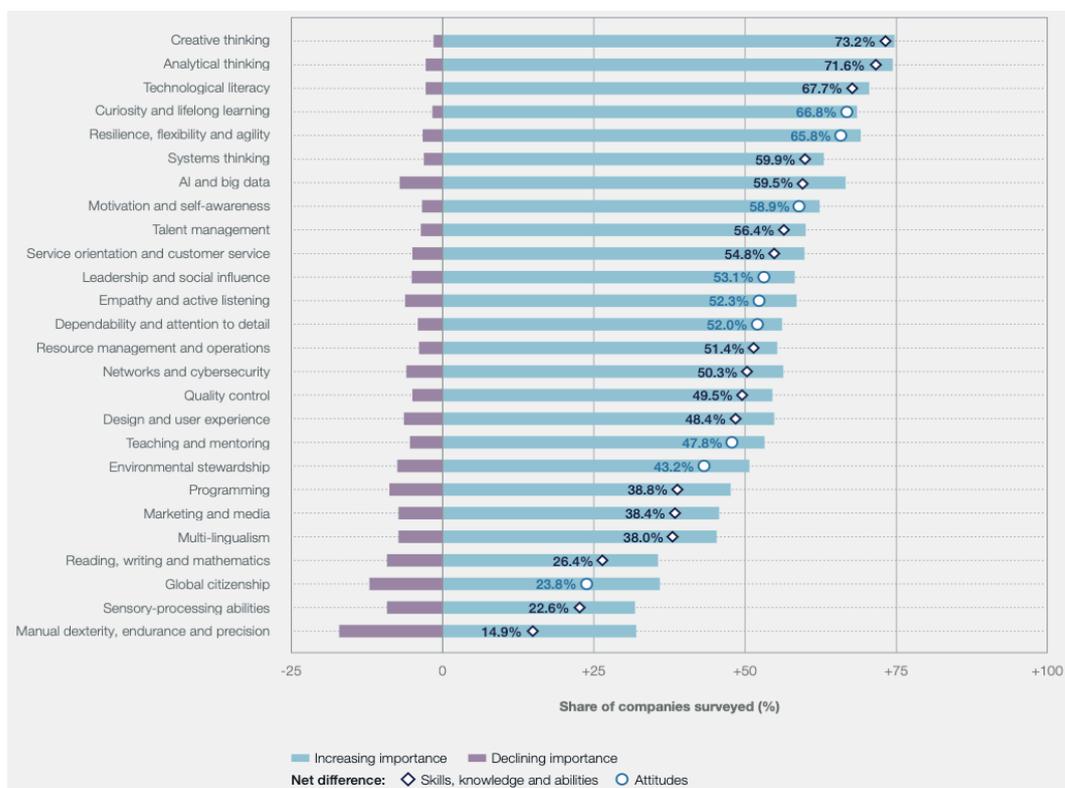
Isabelle Chappuis, directrice de Futures Lab, estime que, selon un algorithme développé en collaboration avec l'EPFL, le métier de comptable serait potentiellement robotisable à 67%. Elle explique que même si cela reste une estimation, le métier risque fortement d'évoluer dans les années à venir. Par ailleurs, elle ne pense pas que la technologie remplacera les humains mais qu'elle va les pousser à se réinventer. Selon elle, les emplois vont considérablement évoluer et les compétences recherchées sur le marché du travail également. Un des défis sociétaux les plus importants pour les années à venir sera d'anticiper et d'améliorer ces compétences. (Jeannet 2020)

Les Big Four sont bien évidemment impactés par le développement de l'automatisation dans le monde de la comptabilité. Emmanuelle Bienne, DRH métier expertise comptable au sein de KPMG, explique que la diminution des tâches répétitives et chronophages pousse le groupe à intégrer de nouveaux profils tels que des data analyst. Elle ajoute que c'est à l'employeur d'accompagner l'évolution des métiers au sein de son entreprise. Une partie des collaborateurs se dirigera vers du conseil à la clientèle tandis qu'une autre partie évoluera sur des activités à plus forte valeur ajoutée telles que de la révision ou de la gestion des tableaux de bord. (Donas 2021)

Cette évolution du métier est également d'actualité chez EY. Jean-Baptiste Schouffet, associé du groupe, explique que passer du métier de comptable à celui de contrôleur n'a rien de simple et que c'est un enjeu important au niveau de la formation et de l'accompagnement des équipes. (Donas 2021)

Nous venons de voir que, selon les experts du domaine, le métier se dirige clairement vers une évolution. À ce stade, il est selon moi pertinent de s'intéresser également à l'évolution des compétences recherchées sur le marché du travail. La figure 9, tirée du rapport du World Economic Forum sur l'avenir des métiers, illustre les attentes des entreprises concernant l'évolution des compétences les plus importantes pour les travailleurs d'ici 2027.

Figure 9 : Évolution des compétences recherchées entre 2023 et 2027



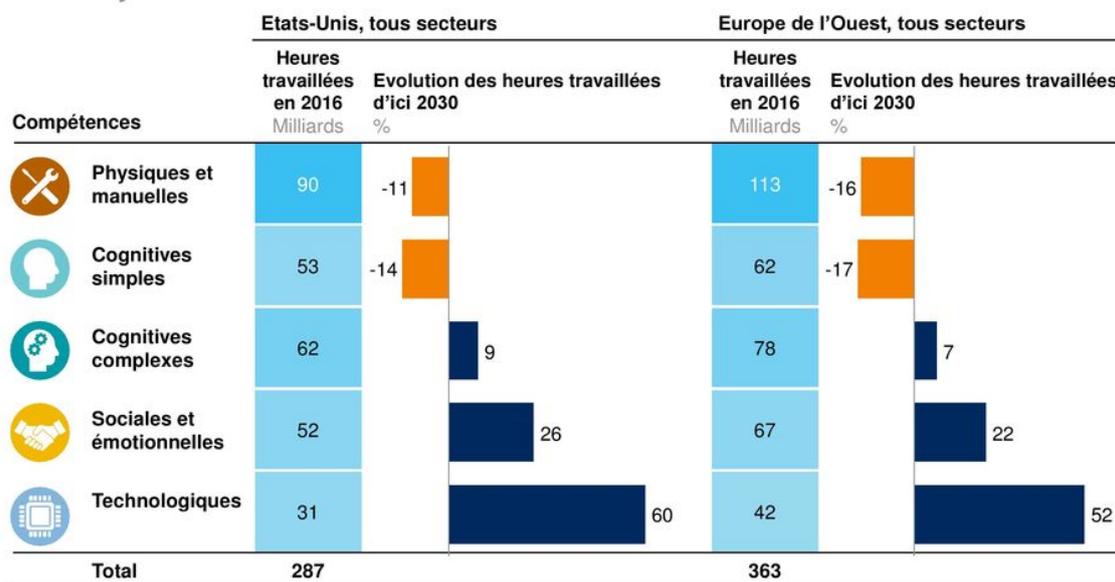
(World Economic Forum 2023)

Nous pouvons constater que les compétences cognitives sont celles ayant une croissance plus importante, dû à une plus forte nécessité de résolution de problèmes complexes dans le milieu professionnel. En effet, les capacités créatives et analytiques auront de l'importance aux yeux des entreprises. La maîtrise de la technologie est également une compétence dont l'importance augmente fortement.

Le rapport du cabinet McKinsey intitulé « The Future of Workplace » va dans ce sens. En effet, comme nous pouvons le voir sur la figure 10, l'automatisation et l'intelligence artificielle vont accélérer l'évolution des compétences nécessaires d'ici 2030. Ce sont les compétences cognitives complexes, sociales, émotionnelles et technologiques qui deviendront plus importantes. Ces résultats sont cohérents avec les recherches effectuées jusqu'ici et les avis des professionnels que j'ai pu interviewés concernant l'évolution de la profession comptable, qui devra développer davantage ces compétences à l'avenir.

Figure 10 : Évolution des compétences à l'horizon 2030

L'automatisation et l'intelligence artificielle vont accélérer les évolutions nécessaires des compétences de la main-d'œuvre 0 100
 Fondé sur le modèle des compétences de la main-d'œuvre globale développé par le McKinsey Global Institute



NOTE: Europe de l'Ouest : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse et Royaume-Uni, Chiffres arrondis.

SOURCE: modèle des compétences de la main-d'œuvre globale du McKinsey Global Institute; analyses du McKinsey Global Institute

McKinsey & Company 2

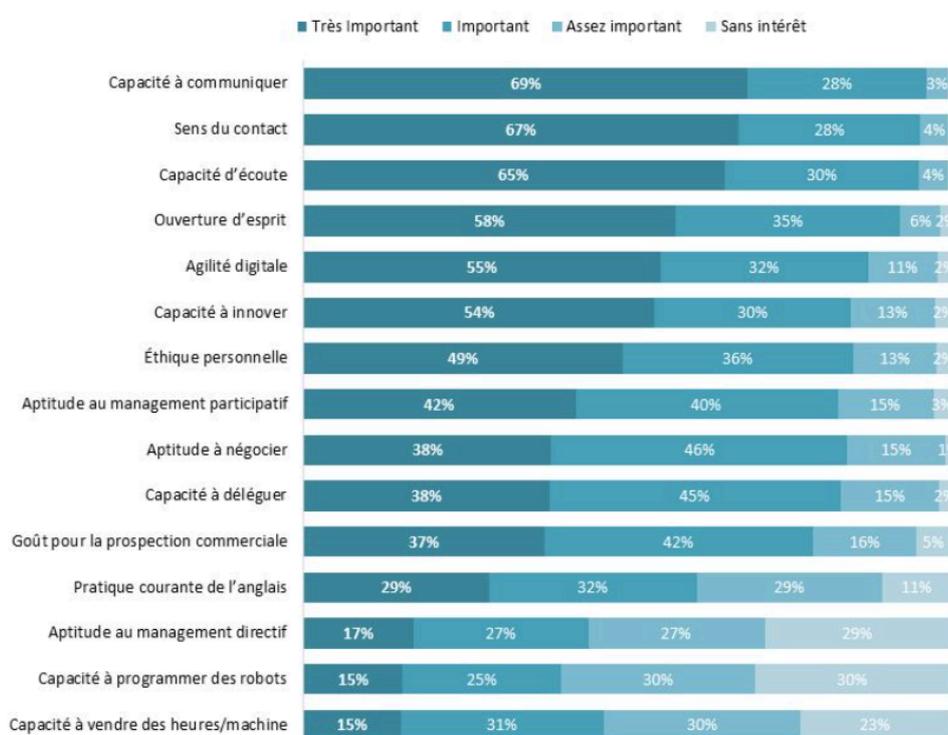
(Mundubeltz-Gendron 2018)

Une enquête réalisée par Denjean & Associés, en collaboration avec Compta Online, montre les compétences importantes pour un expert-comptable en 2030. Les résultats, présentés sur la figure 11, sont cohérents avec les éléments vus jusqu'ici. En effet, plusieurs compétences sociales et émotionnelles telles que la capacité à communiquer, la capacité d'écoute et le sens du contact seront importantes pour les experts-comptables à l'avenir. De plus, nous pouvons retrouver des compétences cognitives complexes comme la capacité à innover ou l'ouverture d'esprit, et également une compétence technologique comme l'agilité digitale.

Figure 11 : Compétences clés de l'expert-comptable à l'horizon 2030

Q) À quel point les qualités suivantes seront-elles importantes pour être un bon expert-comptable en 2030 ?

(Base : 450 répondants)



(Compta Online 2019)

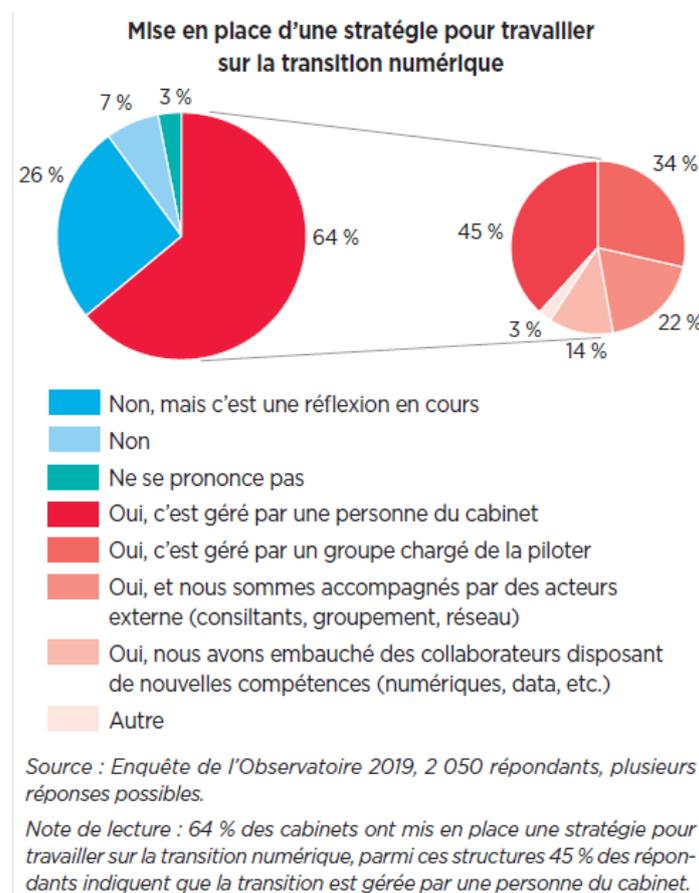
En conclusion, nous avons vu que le métier de comptable tel qu'on le connaît aujourd'hui risque de disparaître, mais les experts du domaine sont plus nuancés sur le sujet et voient plutôt une évolution de la profession. L'intelligence artificielle et l'automatisation de certaines tâches vont pousser les comptables à se réinventer et cela commencera par développer d'autres compétences plus recherchées sur le marché du travail à l'avenir.

7. La technologie et les cabinets d'expertise comptable

Dans cette partie, nous allons voir comment la technologie est utilisée au sein des cabinets d'expertise comptable. Je vais ici m'appuyer sur une étude du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, qui analyse l'utilisation des outils numériques au sein des cabinets d'expertise comptable. Cette même étude se base sur une enquête menée par l'Observatoire de la Profession comptable sur un échantillon de plus de 2'000 experts-comptables et mémorialistes.

La transition numérique est un défi majeur pour les entreprises du secteur comptable. Les résultats de l'enquête, présents sur la figure 12, montrent que la majorité des cabinets a mis en place une stratégie pour cette transition numérique. Elle est, pour la plupart, gérée par une personne ou un groupe au sein du cabinet. Par ailleurs, 22 % ont fait appel à un acteur externe et seulement 14% ont embauché des collaborateurs disposant de nouvelles compétences en matière de technologie. Toutefois, même s'ils n'ont pas encore mis en place une stratégie de transition numérique, près d'un quart des sondés expliquent que c'est une réflexion qui est en cours au sein de leur entreprise.

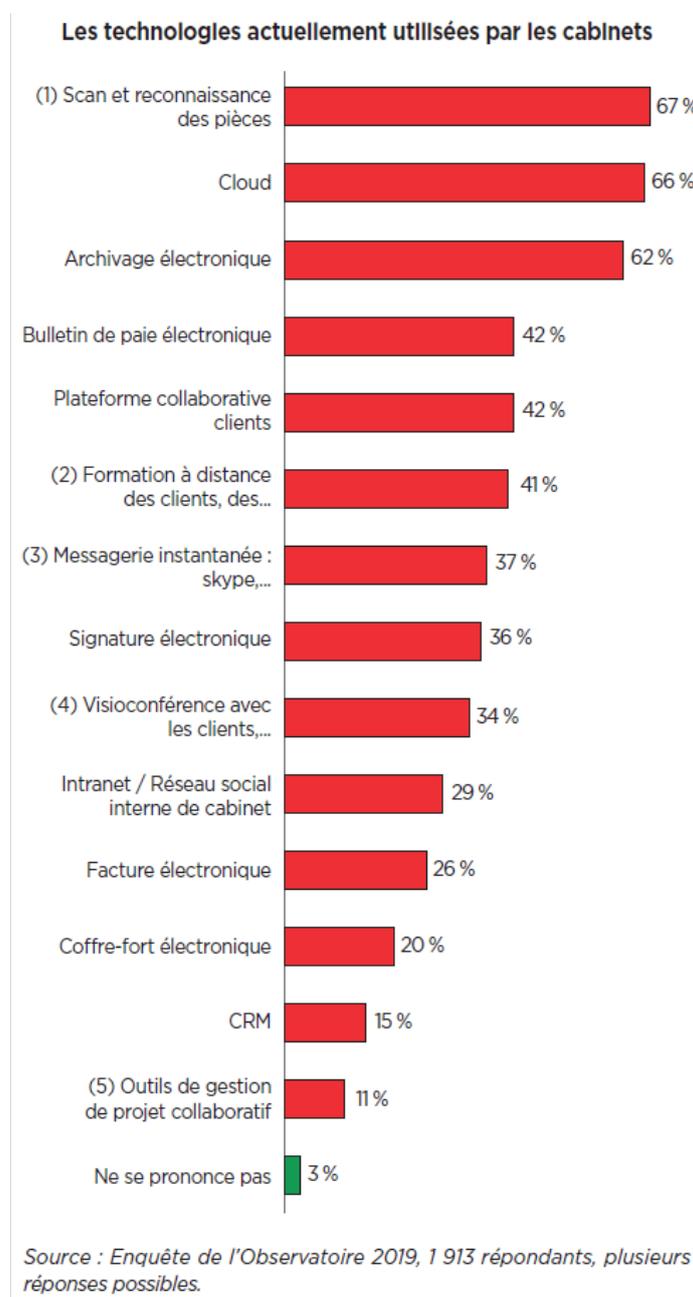
Figure 12 : Transition numérique



(Camilleri et Ferdjallah-Chérel 2019)

L'enquête révèle que les cabinets d'expertise comptable ont grandement investi dans des outils informatiques et des solutions numériques pour améliorer leur productivité. Comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-dessous, les technologies les plus utilisées sont l'intelligence artificielle pour le scan et la reconnaissance des pièces comptables, le cloud et l'archivage électronique. D'autres technologies telles que le bulletin de paie électronique, les plateformes collaboratives avec les clients, la signature électronique ou encore la facture électronique devraient être, dans un futur proche, davantage intégrées dans les cabinets d'expertise comptable.

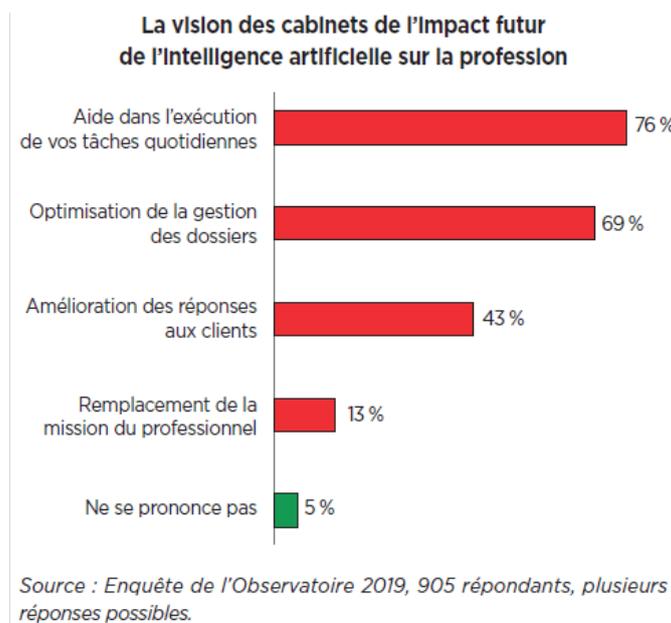
Figure 13 : Technologies utilisées par les cabinets d'expertise comptable



(Camilleri et Ferdjallah-Chérel 2019)

Les sondés voient positivement l'arrivée de l'intelligence artificielle dans leur profession. Comme illustré sur la figure 14, près de trois quarts des cabinets considèrent que l'intelligence artificielle pourra les aider dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes et 69% estiment qu'elle pourra optimiser la gestion des dossiers. Par ailleurs, seulement 13% pensent que c'est une technologie qui pourra remplacer la mission du professionnel.

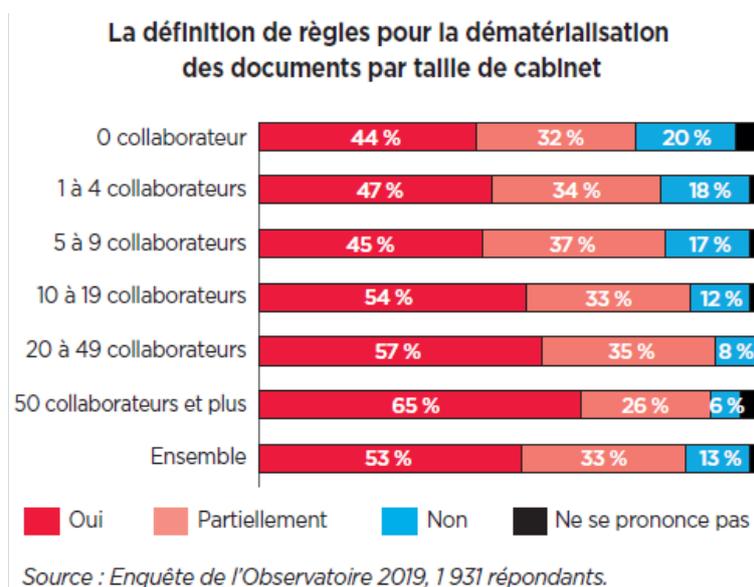
Figure 14 : Vision des sondés sur l'impact de l'IA



(Camilleri et Ferdjallah-Chérel 2019)

Pour ce qui est des processus internes, près de la moitié des cabinets d'expertise comptable ont établi des règles claires pour la dématérialisation des pièces comptables et des documents, tandis qu'un tiers a mis partiellement en place ces règles.

Figure 15 : Dématérialisation des documents chez les cabinets



(Camilleri et Ferdjallah-Chérel 2019)

8. Étude réalisée auprès des professionnels

8.1 Objectifs et méthodologie

L'objectif principal de cette étude qualitative effectuée auprès des professionnels était de récolter des informations concrètes sur l'impact de l'intelligence artificielle sur le métier de comptable. Pour ce faire, j'ai mené une série d'entretiens avec plusieurs comptables. Ces entretiens avaient pour but d'identifier les changements concrets qu'apporte l'intelligence artificielle sur leurs pratiques quotidiennes, mais également de recueillir leurs avis sur l'évolution du métier à l'ère des nouvelles technologies.

Pour atteindre cet objectif, j'ai adopté une méthodologie basée sur des entretiens semi-directifs. Cette approche permet de structurer l'entretien avec des questions ouvertes préparées à l'avance, mais également de laisser la possibilité aux participants de développer leurs réponses en abordant des sujets qu'ils estiment pertinents et qui ne sont pas initialement prévus.

Ces entretiens ont été réalisés avec des comptables travaillant dans différentes entreprises, mais j'ai trouvé plus intéressant d'avoir une majorité de participants travaillant dans des sociétés fiduciaires afin d'être plus pertinent avec mon sujet. La plupart des entretiens ont été faits en face à face, car cela favorise des échanges plus riches et détaillés, et le reste des entretiens ont été faits par conversation téléphonique.

8.2 Questionnaire

Pour mener ces entretiens, j'ai réalisé un questionnaire que vous pouvez retrouver en annexes. Il est composé de 19 questions divisées en deux parties distinctes, à savoir une partie axée sur le métier de comptable en lui-même, et l'autre partie sur les sociétés fiduciaires.

La première partie se concentre sur l'impact que l'intelligence artificielle a sur le métier de comptable. Elle inclut, d'une part, des questions spécifiques avec des échelles de mesure allant de 1 à 5 afin d'avoir une vision précise et chiffrée, et de l'autre part, des questions plus ouvertes permettant aux interviewés de donner leurs avis sur l'évolution du métier.

La seconde partie, qui est plus courte, est destinée uniquement aux comptables exerçant dans une société fiduciaire. Cette partie vise à comprendre comment les fiduciaires, où travaillent ces comptables, perçoivent l'intelligence artificielle. Elle doit notamment permettre de savoir si cette technologie fait partie de leurs projets actuels et futurs et si elles estiment que c'est un outil qui va devenir essentiel pour rester compétitif sur le marché.

8.3 Profils des interviewés

Pour cette étude, j'ai interviewé un total de 7 professionnels dont vous pouvez voir les profils présentés sur le tableau ci-dessous. J'ai fait le choix de sélectionner des profils différents en variant les années d'expérience mais également le type d'entreprises pour lesquelles les participants travaillent. En effet, cette diversité de profils permet de recueillir des expériences et des points de vue différents qui enrichiront davantage mon analyse.

Parmi les comptables interviewés, 5 d'entre eux travaillent dans des sociétés fiduciaires, ce qui est particulièrement pertinent pour analyser l'impact de l'intelligence artificielle dans ce secteur. Concernant leur formation, la majorité des participants possède un brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité et deux d'entre eux détiennent un Bachelor en économie d'entreprise de la Haute école de gestion de Genève.

Par ailleurs, un des participants, avec près de 40 ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité, est un expert diplômé en finance et controlling et est également chargé de cours EXPERTsuisse pour le diplôme d'expert-comptable. C'est un profil très intéressant notamment sur la question de l'évolution des formations et des diplômes en comptabilité avec l'émergence des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle dans le domaine.

Pour la recherche des professionnels à interviewer, j'ai utilisé plusieurs méthodes. J'ai, dans un premier temps, contacté des comptables via le réseau social professionnel LinkedIn, en profitant de cette plateforme pour identifier des profils pertinents. En complément, j'ai fait appel à mon entourage personnel et professionnel, ce qui m'a permis de construire un échantillon complet et diversifié.

Tableau 1 : Profils des interviewés

Entretien	Genre	Années d'expérience	Type d'entreprise	Type d'entretien
1	Homme	4 ans	Grande fiduciaire	Face à face
2	Homme	12 ans	Petite et moyenne fiduciaire	Téléphonique
3	Femme	3 ans	Entreprise semi-étatique	Face à face
4	Homme	40 ans	Société de conseil / Indépendant	Face à face
5	Homme	12 ans	Petite et moyenne fiduciaire	Face à face
6	Homme	13 ans	Petite et moyenne fiduciaire	Face à face
7	Femme	5 ans	Grande fiduciaire	Téléphonique

(Source : Araujo 2024)

8.4 Analyse des résultats

Nous arrivons maintenant à l'analyse des résultats que j'ai obtenus à la suite des entretiens effectués. Plutôt que de traiter chaque question du questionnaire individuellement, j'ai décidé de les regrouper en plusieurs thèmes, comme suit :

- L'utilisation de la technologie dans le métier
- Le traitement et la saisie des pièces comptables
- L'impact de l'IA sur l'efficacité et la qualité du travail
- Les avantages et les inconvénients de l'IA pour le métier
- L'IA, une opportunité ou une menace pour l'avenir du métier ?
- L'évolution des compétences et des cursus de formation
- L'IA dans les sociétés fiduciaires

Après avoir traité ces différents thèmes, je ferai une synthèse générale pour savoir si une tendance se détache de cette étude ou si, au contraire, les avis sont plutôt divergents.

8.4.1 L'utilisation de la technologie dans le métier

Concernant l'utilisation de la technologie dans le métier de comptable, les personnes interrogées sont unanimes sur l'augmentation de l'usage de la technologie dans la profession au cours des dernières années. En effet, ils sont tous d'accord sur le fait qu'il y a une réduction significative de l'utilisation du papier et que tout est beaucoup plus informatisé.

Certains comptables, notamment les plus expérimentés, m'ont expliqué que la première étape de l'impact technologique sur le métier a été la numérisation des documents et notamment des pièces justificatives. En effet, c'est cette numérisation qui a marqué le début du changement des certaines pratiques, en réduisant l'utilisation et l'échange de documents papier avec le client. Il y a de moins en moins de clients qui transmettent directement leurs classeurs remplis de factures et tout est plus numérisé. Actuellement, dans la majorité des sociétés fiduciaires, les clients transmettent leurs pièces comptables en les déposant sur une plateforme d'échange ou en les déposant directement sur le logiciel comptable, mais c'est un processus que nous allons voir en détail plus loin dans ce travail.

Plus récemment, la digitalisation s'est intensifiée suite à l'émergence des logiciels d'automatisation basés sur l'utilisation de l'intelligence artificielle. En effet, la saisie comptable est une tâche de plus en plus automatisée. Plusieurs comptables ont également mentionné l'avènement des portails clients qui permettent de simplifier les échanges avec le client et de lui donner accès à divers services et informations.

8.4.2 Le traitement et la saisie des pièces comptables

Ces entretiens m'ont permis d'en apprendre plus sur les différents processus de traitement et de saisie des pièces comptables et de comprendre comment ils ont évolué au fil des années. En effet, comme nous l'avons vu précédemment dans la partie dédiée au métier de comptable, dans la majorité des entreprises le traitement et la saisie des pièces comptables étaient faits en 4 étapes : la collecte des pièces comptables ; le tri des pièces comptables ; la saisie des écritures comptables et l'archivages des pièces comptables.

Pour la quasi-totalité des participants, le processus de traitement et de saisie des pièces comptables a significativement changé au cours des dernières années au sein de leur entreprise. Seulement un comptable, travaillant dans une petite fiduciaire, n'a pas connu de changement vis-à-vis de ce processus. En effet, il explique que la réception des pièces comptables et faite, pour la majorité des clients, avec des classeurs physiques et qu'une faible partie des clients transmettent leurs documents de manière numérique. Le tri et la saisie des écritures comptables sont également faits à la main par les comptables eux-mêmes et, pour ce qui est de l'archivage, ils conservent les classeurs dans la majorité des cas.

Pour les autres comptables qui ont connu un changement significatif, bien que les processus et les pratiques varient logiquement d'une entreprise à une autre, j'ai pu retrouver beaucoup de similitudes. Cela s'explique notamment par le fait que 3 interviewés utilisent le même logiciel d'automatisation comptable. Ces similitudes me permettent alors de faire une généralisation des processus utilisant un logiciel d'automatisation comptable et de pouvoir les comparer au processus plus « classique » que nous avons pu voir en détail.

Premièrement, les professionnels expliquent qu'il existe différentes manières de transmission des pièces comptables. Bien évidemment, il y a encore une partie des clients qui transmettent leurs documents sous forme de classeurs physiques et se sont, dans la majorité des cas, des clients plutôt âgés qui préfèrent garder leurs habitudes ou des personnes peu à l'aise avec la technologie. Par ailleurs, un des comptables précise que la transmission de documents sous forme physique ne représente qu'environ 5% des clients dans son entreprise. Les comptables essaient de minimiser le plus possible cette méthode de transmission en expliquant aux clients qu'il est plus avantageux de transmettre les documents de manière numérique. Lorsque les pièces comptables sont transmises de cette manière, ce sont les comptables eux-mêmes qui les scannent et qui les enregistrent dans le logiciel comptable.

Il existe également la possibilité pour les clients de déposer directement leurs pièces comptables scannées ou en format PDF dans un cloud, et ensuite c'est au comptable lui-même de les importer dans le logiciel comptable de l'entreprise.

Enfin, la dernière manière de transmission consiste à utiliser directement le logiciel comptable. Pour ce faire, il existe plusieurs méthodes :

- **L'application mobile** : certains logiciels fonctionnent avec une application mobile connectée, où les clients ont la possibilité de prendre en photo leurs factures et notes de frais et de les déposer directement sur le logiciel comptable.
- **L'adresse électronique** : c'est une option utile lorsque les clients reçoivent leurs factures par e-mail. Elle consiste à transférer les factures reçues par e-mail à une adresse électronique dédiée qui les enverra automatiquement sur le logiciel comptable.
- **Les connecteurs** : ils permettent de récupérer automatiquement les factures en établissant une connexion entre le logiciel comptable et le portail du site des fournisseurs des clients.

Ces différentes méthodes ont alors pour but d'engendrer un gain de temps sur la collecte des pièces comptables. Les comptables interviewés sont unanimes sur l'efficacité de ces techniques par rapport à la méthode traditionnelle qui consiste à récolter les documents de manière physique.

En ce qui concerne la saisie des écritures comptables, la méthodologie est la même pour tous les professionnels. Une fois les factures importées, le logiciel, qui utilise l'intelligence artificielle, démarre le processus d'automatisation de la saisie des écritures comptables. Le logiciel va alors identifier et extraire les informations des factures, telles que la date, le fournisseur, le numéro de facture, le compte de charge, la devise, le montant de TVA et le montant net. Pour que le logiciel puisse automatiser la saisie, il faut au préalable créer des règles pour chaque fournisseur. Ces règles, une fois établies, permettent au logiciel d'associer une facture récurrente à un compte fournisseur.

Pour ce qui est de l'archivage des pièces comptables, les interviewés expliquent que les logiciels d'automatisation rattachent automatiquement les factures aux écritures comptables, ce qui est pratique pour retrouver une facture en cas de nécessité.

Nous pouvons voir que ces processus, qui utilisent l'automatisation via l'intelligence artificielle, présentent des avantages par rapport au processus plus traditionnel. J'ai également demandé aux comptables s'ils utilisaient l'intelligence artificielle pour d'autres tâches que la saisie comptable ou si leur entreprise envisageait de le faire. Ils m'ont tous confirmé n'utiliser l'intelligence artificielle que pour la saisie comptable et qu'il n'était pas d'actualité, dans leur entreprise, de l'utiliser pour d'autres tâches.

8.4.3 L'impact de l'IA sur l'efficacité et la qualité du travail

Pour évaluer l'impact de l'intelligence artificielle sur l'efficacité et la qualité du travail des comptables, j'ai trouvé intéressant de recueillir des données chiffrées afin d'avoir une évaluation plus précise. J'ai donc demandé aux participants de noter cet impact sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie « pas impactant » et 5 signifie « très impactant ». Sur l'ensemble des comptables utilisant l'intelligence artificielle, la note moyenne a été de 3.8 sur 5. Cette note, plutôt élevée, indique donc que les comptables perçoivent l'intelligence artificielle comme ayant un impact significatif sur l'efficacité et la qualité de leur travail. Il est maintenant important de comprendre les raisons derrière cette note.

La principale raison mentionnée par les comptables est le gain de temps sur les différents processus. En effet, l'intelligence artificielle réduit significativement le temps passé à récolter les documents des clients, faire la saisie des pièces comptables et les archiver. Un des comptables travaillant dans une grande société fiduciaire m'a expliqué qu'ils ont effectué des tests pour évaluer l'efficacité de leur logiciel d'automatisation. Les résultats ont été clairs : les logiciels d'automatisation ont grandement accéléré la saisie comptable. En effet, l'automatisation permet d'aller près de 15 fois plus vite. Pour effectuer ce test, ils ont comparé le temps nécessaire pour la saisie automatisée par rapport à la saisie manuelle pour une même quantité de pièces comptables. Le comptable junior a pris environ 7 heures et 30 minutes pour saisir cette quantité de pièces comptables alors que le logiciel n'a eu besoin que de 31 minutes. On peut donc constater que l'intelligence artificielle offre un réel gain de temps sur la saisie comptable et a donc un impact significatif sur le métier.

Par ailleurs, aucun participant n'a mis la note maximale. Ils sont tous d'accord pour dire que, bien que l'intelligence artificielle offre un gain de temps, les logiciels ne sont pas encore totalement au point. Ils évoquent le fait qu'il y ait encore beaucoup de problèmes de bugs et que la mise en place du logiciel, et notamment le paramétrage des règles, prend beaucoup de temps.

8.4.4 Les avantages et les inconvénients de l'IA pour le métier

J'ai demandé aux interviewés quels étaient, selon eux, les principaux avantages et inconvénients, ou réticences, que pourrait présenter l'utilisation de l'intelligence artificielle sur le métier de comptable.

Avantages mentionnés

Le principal avantage cité par les interviewés est bien évidemment l'automatisation de la saisie comptable et donc le gain de temps qui en découle. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, l'intelligence artificielle permet un gain de temps considérable lorsqu'il s'agit de la saisie comptable. Par ailleurs, un comptable explique que ce gain de temps, engendré par l'automatisation, pouvait diminuer en fonction du type de client. Pour un client qui ne reçoit que des factures suisses ou européennes, l'automatisation sera très efficace, mais ce n'est pas le cas pour un client qui reçoit beaucoup de factures étrangères avec un format spécial, car le logiciel aura plus de mal à identifier et extraire les informations.

Ce gain de temps permet alors aux comptables de proposer de services à plus forte valeur ajoutée à leurs clients. C'est le cas pour les comptables travaillant dans des sociétés fiduciaires. Leurs clients seront davantage prêts à augmenter les honoraires pour des services à plus forte valeur ajoutée comme du conseil ou de l'optimisation fiscale, ce qui n'est pas le cas pour la saisie comptable, car les clients ont toujours tendance à trouver qu'il y a trop d'heures allouées à cette tâche.

Un des bienfaits de l'automatisation de la saisie est la réduction significative du papier au sein des entreprises. Comme mentionné précédemment, la réduction du papier a été un élément cité par l'ensemble des comptables. Elle présente plusieurs avantages en facilitant la transmission et la réception des pièces comptables, en réduisant le risque de perte de documents et en optimisant le processus d'archivage. C'est également bénéfique pour les audits, car les pièces comptables sont directement rattachées aux écritures comptables, ce qui facilite la vérification et l'accès aux documents.

Un autre avantage mentionné, également en lien avec la réduction du papier, est celui du télétravail. En effet, le télétravail étant devenu courant dans certaines entreprises, l'automatisation et la digitalisation permettent aux comptables de travailler efficacement à distance sans avoir à emporter avec eux les documents des clients. C'est le cas pour deux comptables interviewés qui expliquent travailler une à deux fois par semaine depuis leur domicile et qu'il est devenu moins contraignant pour eux de le faire actuellement.

Certains comptables ont également mentionné le fait que l'intelligence artificielle permet d'avoir moins d'erreurs lors de la saisie comptable. En effet, une fois les réglages effectués, il est rare que le logiciel commette des erreurs de saisie. Ce n'est pas le cas pour la saisie manuelle, car c'est une tâche redondante, chronophage et plus sujette à la déconcentration et donc à l'erreur humaine.

Inconvénients mentionnés

Nous avons pu voir que, selon les professionnels, l'intelligence artificielle offre un nombre considérable d'avantages pour le métier de comptable. Toutefois, ils mentionnent également certains inconvénients liés à cette technologie. L'inconvénient qui a été cité le plus souvent est que le paramétrage et la mise en place du logiciel d'automatisation peuvent être très longs. Les collaborateurs peuvent passer beaucoup d'heures à paramétrer le logiciel, ce qui constitue des heures non productives. Cela est particulièrement problématique pour les comptables exerçant dans des fiduciaires, car ces heures ne peuvent pas être facturées aux clients.

C'est également le cas pour ce qui est de la formation des collaborateurs concernant l'utilisation des logiciels d'automatisation. C'est une étape qui peut être longue compte tenu du fait que certaines personnes ont plus de mal avec la technologie et notamment les employés plus anciens qui sont souvent plus réticents au changement et préfèrent conserver leurs habitudes de travail. Cette réticence au changement est également présente chez certains clients qui ne veulent pas scanner leurs pièces comptables ou les envoyer de manière numérisée et préfèrent continuer à les transmettre par classeurs.

Un autre inconvénient cité par les professionnels est celui de la dépendance à la technologie, surtout en cas de problème technique. En effet, une panne du logiciel pourrait paralyser le travail, entraînant des retards significatifs et une perte de productivité, ce qui n'est pas le cas avec les documents papier qui offrent plus de sécurité. En outre, un problème informatique pourrait chambouler la planification des heures prévues pour chaque service dans un mandat. Si le logiciel rencontre un problème et qu'il faut faire la saisie comptable manuellement, cela rajoutera des heures non prévues facturées au client, ce qui n'est pas souhaitable. De plus, comme mentionné précédemment, l'ensemble des comptables qui travaillent avec un logiciel d'automatisation disent rencontrer des problèmes de bugs et trouvent que ces logiciels ne sont pas encore totalement au point.

Un des comptables travaillant dans une fiduciaire a également expliqué que se reposer excessivement sur l'automatisation de la saisie peut éloigner le comptable de certains de ses mandats. Il peut perdre le fil des détails du dossier ou prendre plus de temps à s'y replonger lorsqu'il est nécessaire de le faire. Le fait qu'il y ait un logiciel qui automatise la saisie comptable peut faire en sorte que le comptable ne voit pas tout passer et puisse être surpris ou se rendre compte de certaines choses un peu tard.

8.4.5 L'IA, une opportunité ou une menace pour l'avenir du métier ?

Les professionnels ont des avis divergents quant à savoir si l'intelligence artificielle représente une opportunité ou une menace pour l'avenir du métier. Certains la considèrent comme une opportunité pour améliorer l'efficacité et la précision de certaines tâches, tandis que d'autres la perçoivent comme une menace pour l'avenir du métier. Nous allons ici explorer les différents arguments cités.

La majorité des interviewés voient l'intelligence artificielle comme un outil qui va épauler le comptable dans ses tâches quotidiennes et non pas comme une menace pour le métier. En effet, ils expliquent que cette technologie permet d'être plus performant en automatisant les tâches répétitives et redondantes, ce qui libère du temps pour se concentrer sur d'autres tâches à plus forte valeur ajoutée pour les clients. En revanche, certains précisent que pour les comptables moins ambitieux, qui ne cherchent pas à évoluer dans leur métier et qui se contentent de faire des tâches basiques que l'intelligence artificielle pourra remplacer, cela sera forcément un plus grand risque pour ce type de personne.

Selon cette même majorité, l'intelligence artificielle ne pourra jamais remplacer complètement le rôle d'un comptable. Certains aspects du métier comme le conseil personnalisé et la relation client ne peuvent pas être pris en charge par la technologie. Les clients cherchent à avoir une relation de confiance avec leur comptable, basée sur des échanges humains et une bonne compréhension de leurs besoins. Un des professionnels a illustré cette idée en disant que le comptable est le bras droit d'un entrepreneur, soulignant l'importance d'une relation de confiance. Ils expliquent d'ailleurs que leurs clients préfèrent toujours les appeler directement lorsqu'ils rencontrent un problème ou ont un questionnement plutôt que de leur écrire un courriel. De plus, les clients voient leurs comptables comme des responsables de leurs affaires et, en cas de problème, ils peuvent plus facilement leur attribuer la faute, ce qu'ils ne peuvent pas faire avec la technologie.

À l'inverse, deux professionnels estiment que l'intelligence artificielle constitue une menace pour la profession. Selon eux, une partie des métiers liés à la comptabilité risque fortement de disparaître avec l'émergence et le développement de la technologie dans le domaine. C'est notamment le cas pour les opérateurs de saisie. Ils expliquent également que pour les personnes ayant peu de formation, c'est-à-dire sans Bachelor ou brevet fédéral au minimum, l'avenir sera plus compliqué avec l'arrivée de l'intelligence artificielle. En effet, les tâches à faible valeur ajoutée, souvent faites par ces personnes, seront effectuées par cette technologie.

Il sera également plus compliqué pour les comptables juniors ou les apprentis d'entrer dans une fiduciaire, car la plupart du temps ils se forment en faisant de la saisie comptable. Un des comptables explique d'ailleurs que la direction de sa fiduciaire souhaitait engager un apprenti, mais il ne savait pas quelles tâches lui confier, car la saisie comptable était entièrement automatisée. Cela pose un défi, qui est celui de trouver des tâches formatrices pour les apprentis avec l'arrivée de la technologie.

Afin d'avoir une idée plus précise et chiffrée, j'ai demandé aux professionnels de noter sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie « pas impactant » et 5 signifie « très impactant », l'impact qu'aura, selon eux, l'intelligence artificielle sur l'avenir du métier. La note moyenne a été de 3.7 sur 5. En conclusion, que l'intelligence artificielle soit perçue comme une opportunité ou une menace, les professionnels s'accordent à dire qu'elle aura un impact majeur sur le métier de comptable.

8.4.6 L'évolution des compétences et des cursus de formation

Maintenant que nous avons constaté que l'intelligence artificielle aura un impact significatif sur l'avenir du métier comptable, il est pertinent de se demander si les compétences requises doivent évoluer pour s'adapter à ces changements. À ce sujet, les avis des professionnels sont unanimes : les comptables vont devoir faire évoluer leurs compétences s'ils souhaitent rester compétitifs sur le marché du travail et assurer leur pérennité dans cette profession en constante évolution.

Les interviewés s'accordent à dire que les futurs comptables vont devoir faire évoluer leurs compétences en lien avec la technologie. En effet, il sera capital pour eux d'être autonomes et à l'aise avec les outils technologiques qui seront mis à leur disposition. Les entreprises ne prendront plus le risque d'embaucher des personnes qui ne maîtrisent pas un minimum les outils technologiques de bases et qui n'ont aucune expérience avec des logiciels d'automatisation comptable, car elles ne voudront pas perdre de temps à les former.

Ils devront également posséder de solides compétences en termes de compréhension et d'analyse des normes comptables, juridiques et fiscales afin d'être au même niveau et de pouvoir faire face à l'intelligence artificielle, qui pourra se montrer très performante dans ces domaines. Les compétences futures des comptables se concentreront davantage sur les activités et services qui ne pourront pas être substitués par les avancées technologiques, comme le conseil financier et l'accompagnement stratégique.

Les interviewés s'accordent à dire que, puisque les compétences des comptables vont évoluer, les cursus de formation en comptabilité doivent également s'adapter. En effet, ils devront intégrer davantage de matière liée à la technologie en générale et proposer des exercices pratiques sur les logiciels d'automatisation les plus utilisés. Ils constatent d'ailleurs que les cursus de formation sont encore trop théoriques et manquent de pratique. Ils observent cela avec le nombre de jeunes diplômés qui entrent dans le monde professionnel en ne maîtrisant pas assez les logiciels essentiels comme Excel.

L'expert-comptable, qui est également chargé de cours pour EXPERTsuisse, m'a indiqué que les cursus de formation ont déjà commencé à évoluer dans ce sens. En effet, l'objectif est qu'ils soient plus poussés au niveau des analyses financières et qu'ils intègrent davantage de pratique sur les outils technologiques, notamment avec l'intégration d'ateliers permettant de gérer de manière individuelle certains logiciels comptables. Il explique également qu'actuellement près de la moitié des examens sont faits et corrigés sur ordinateur, ce qui n'était pas le cas auparavant.

8.4.7 L'IA dans les sociétés fiduciaires

J'ai également demandé aux comptables exerçant dans des sociétés fiduciaires s'ils pensent que les fiduciaires vont devoir adopter l'intelligence artificielle de manière plus généralisée dans le futur et comment leur direction percevait cette technologie pour le développement de leur entreprise.

Premièrement, ils sont tous d'accord pour dire que les fiduciaires vont devoir adopter l'intelligence artificielle si elles souhaitent rester compétitives face à la concurrence. Comme nous l'avons vu, elle permet d'automatiser le traitement et la saisie des pièces comptables, ce qui engendre un gain de temps et donc améliore la productivité. Cela permet alors aux fiduciaires de proposer des tarifs plus attractifs et de se concentrer sur des services à plus forte valeur ajoutée. Si elles n'utilisent pas l'intelligence artificielle, les clients risquent de se tourner vers des concurrents qui l'utilisent afin de profiter des avantages qu'elle procure.

Ils expliquent également que la direction de leur fiduciaire perçoit cette technologie comme un outil important pour le développement de leur entreprise. C'est pourquoi elle l'utilise actuellement et souhaite, à l'avenir, l'étendre à d'autres tâches et l'utiliser dans d'autres départements comme l'audit ou la fiscalité.

8.5 Synthèse générale des entretiens

Les entretiens réalisés avec les professionnels ont permis de recueillir des informations et des avis variés sur l'impact qu'a l'intelligence artificielle sur le métier de comptable et sur les sociétés fiduciaires. On constate qu'elle a déjà un impact significatif dans plusieurs entreprises, en permettant un gain de temps sur le traitement et la saisie des pièces comptables. En effet, les comptables ont attribué une note moyenne de 3.8 sur 5 à l'impact qu'elle a sur l'efficacité et la qualité de leur travail.

Ils mentionnent également d'autres avantages comme le fait de pouvoir se concentrer sur d'autres tâches à plus forte valeur ajoutée, la praticité pour le télétravail ou encore la diminution d'erreurs lors de la saisie comptable. Toutefois, cette technologie présente également des inconvénients comme le paramétrage et la mise en place du logiciel d'automatisation qui peuvent être fastidieux, le risque de dépendance à la technologie en cas de problème technique ou encore les problèmes de bugs assez récurrents.

Les professionnels s'accordent à dire que les comptables vont devoir faire évoluer leurs compétences s'ils souhaitent rester compétitifs sur le marché du travail. Les entreprises ne voudront plus embaucher des personnes non autonomes avec la technologie et préfèrent ne pas perdre de temps pour les former. Ils s'accordent également sur le fait que les formations en comptabilité vont devoir évoluer et inclure davantage de matière liée à la technologie et à son utilisation dans le domaine comptable.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'avenir du métier, les avis des interviewés divergent. Certains considèrent l'intelligence artificielle comme une opportunité et un outil qui va épauler le comptable et lui permettre d'être plus efficace dans ses activités. Ils pensent qu'elle ne pourra jamais faire disparaître le métier. D'autres sont plus pessimistes et estiment que c'est une technologie qui présente une menace pour le métier. Ils pensent que beaucoup de métiers liés à la comptabilité risquent de disparaître et qu'il sera également plus compliqué pour les personnes avec peu de formation d'exercer un métier dans ce secteur.

Enfin, les comptables travaillant dans des sociétés fiduciaires expliquent que la direction de leur entreprise considère l'intelligence artificielle comme un outil important pour leur développement. Ils estiment également que les fiduciaires devront adopter cette technologie pour pouvoir rester compétitives face à la concurrence.

9. Matrice SWOT

Nous arrivons maintenant à la matrice SWOT. Cet outil stratégique va nous permettre d'identifier les forces (Strengths), les faiblesses (Weaknesses), les opportunités (Opportunities) et les menaces (Threats) liées à l'intégration de l'intelligence artificielle au sein d'une société fiduciaire.

En réalisant cette analyse SWOT, je vais exposer mon point de vue tout en me basant sur les connaissances acquises à travers les recherches effectuées ainsi que l'étude menée auprès de professionnels du métier. L'objectif ici est de voir si je suis en accord avec les points soulevés, mais également d'aborder certains aspects qui n'ont pas été mentionnés et qui, selon moi, devraient l'être.

Tableau 2 : Matrice SWOT

Forces (S)	Faiblesses (W)
Automatisation des tâches répétitives offrant un gain de temps et de précision	Coût d'implémentation élevé
Concentration sur des tâches à plus forte valeur ajoutée	Difficultés liées aux changements des habitudes de travail
Gestion optimisée des locaux	Dépendance à la technologie
Amélioration de l'image de l'entreprise	
Opportunités (O)	Menaces (T)
Expansion du marché des logiciels d'intelligence artificielle	Cybercriminalité et protection des données
Forte concurrence sur le marché des fournisseurs d'IA pour la comptabilité	Concurrence des fournisseurs de logiciels d'automatisation

(Source : Araujo 2024)

9.1 Environnement interne : Forces

Automatisation des tâches répétitives offrant un gain de temps et de précision

Nous avons vu dans les recherches ainsi que dans les entretiens faits avec les professionnels que le principal avantage qu'apporte l'intelligence artificielle est l'automatisation des tâches répétitives. Cette automatisation permet un gain de temps sur la saisie comptable et donc un gain en productivité. En effet, un des comptables interviewés explique que le logiciel d'automatisation permet de saisir une même quantité de pièces comptables près de 15 fois plus rapidement qu'en le faisant à la main. De plus, l'intelligence artificielle permet une meilleure précision lors de la saisie comptable, car une fois que les réglages sont effectués il n'y a quasiment pas d'erreurs, ce qui n'est pas le cas avec la saisie manuelle.

Concentration sur des tâches à plus forte valeur ajoutée

L'automatisation des tâches répétitives donne lieu à un gain de temps qui permet aux employés de se concentrer davantage sur des tâches à plus forte valeur ajoutée comme de l'analyse financière ou du conseil. Grâce aux nouvelles technologies, les comptables et les experts-comptables peuvent renforcer leur rôle de conseiller, en passant plus de temps à fournir des services aux clients et en réduisant le temps consacré aux tâches de routine. Les clients sont généralement plus disposés à augmenter leurs honoraires pour des tâches à haute valeur ajoutée que pour les tâches de routine à faible valeur ajoutée comme la saisie comptable.

Gestion optimisée des locaux

Un aspect qu'il ne faut pas omettre est celui de l'optimisation des locaux que permet l'utilisation de la technologie. Les logiciels d'automatisation permettent de rattacher les pièces justificatives directement aux écritures comptables. Cette forme d'archivage numérique réduit significativement l'espace nécessaire consacré à l'archivage de documents papier. Ce qui permet de réaménager les locaux pour un usage plus productif ou de réduire leur superficie, diminuant ainsi les coûts d'exploitation.

Amélioration de l'image de l'entreprise

L'intégration de l'intelligence artificielle ou de la technologie de manière générale améliore l'image de l'entreprise. En effet, en le faisant une société fiduciaire se positionne comme innovante et tournée vers l'avenir, ce qui peut attirer des clients qui préfèrent travailler avec une entreprise plus moderne. De plus, cette adoption technologique attire également les jeunes talents souhaitant travailler dans un environnement plus dynamique.

9.2 Environnement interne : Faiblesses

Coût d'implémentation élevé

L'implémentation d'un logiciel d'automatisation au sein d'une société fiduciaire peut présenter un coût financier élevé. Les professionnels étaient d'accord sur le fait que les logiciels qu'ils utilisaient n'étaient pas au point et cela était encore moins le cas lorsqu'ils ont commencé à travailler avec. En effet, en plus du coût d'achat, l'entreprise doit supporter le coût nécessaire au développement et au paramétrage du logiciel. Un comptable, travaillant dans une grande société fiduciaire, m'a expliqué que l'implémentation du logiciel a pris plusieurs mois, ce qui représente un coût important en temps et en ressources, avec de nombreuses heures de travail non facturables aux clients. Il explique également que, selon lui, ce coût financier pourrait être particulièrement difficile à supporter pour les petites sociétés fiduciaires, contrairement aux plus grandes structures qui ont suffisamment de ressources.

Difficultés liées aux changements des habitudes de travail

Lors de l'intégration de l'intelligence artificielle, une société fiduciaire peut également rencontrer quelques difficultés liées aux changements des habitudes de travail. Comme mentionné précédemment par certains professionnels, il peut y avoir une certaine réticence de la part des employés ainsi que des clients à adopter de nouvelles méthodes de travail incluant l'utilisation d'un logiciel d'automatisation. Ils peuvent ne pas être à l'aise avec la technologie et préférer continuer à utiliser des méthodes de travail plus traditionnelles, ce qui peut poser problème si l'entreprise souhaite uniformiser les processus de travail. Il faut également prendre en compte le temps nécessaire pour former les collaborateurs aux nouveaux outils, ce qui peut être plus ou moins laborieux en fonction de l'envie et de la facilité de compréhension de chacun. Ce sont donc des facteurs qui peuvent ralentir l'intégration de l'intelligence artificielle et affecter temporairement la productivité.

Un autre aspect qui a été mentionné par un des comptables est celui de la formation des comptables juniors et des apprentis, qui selon lui pouvait être plus compliquée avec l'arrivée de l'intelligence artificielle. Il avait l'habitude de confier la saisie comptable aux comptables juniors ou aux apprentis, mais maintenant que cette tâche est automatisée, il n'a pas vraiment d'autres tâches à leur confier. Je suis plutôt d'accord avec lui sur ce point, car ayant été moi-même stagiaire au sein d'une société fiduciaire où je faisais principalement de la saisie comptable, je ne vois pas quelles autres tâches j'aurais pu faire pour me former.

Dépendance à la technologie

Comme mentionné précédemment dans ce travail, la dépendance à la technologie peut être une faiblesse importante pour une société fiduciaire. En effet, c'est une technologie plutôt récente dans le domaine de la comptabilité et elle peut présenter quelques inconvénients tels que des pannes informatiques ou des bugs qui peuvent ralentir le travail et perturber la planification d'un mandat. Cela entraîne également des coûts supplémentaires pour la maintenance. De plus, le risque de fuite de données n'est pas à négliger. Les documents papier, contrairement aux documents numériques, ne présentent pas ces risques, sauf en cas de destruction physique comme lors d'incendies.

9.3 Environnement externe : Opportunités

Expansion du marché des logiciels d'intelligence artificielle

Nous avons déjà vu dans les recherches que le marché de l'intelligence artificielle pour la comptabilité devrait fortement augmenter d'ici 2030. Par ailleurs, de manière plus générale, le marché des logiciels d'intelligence artificielle est également en forte augmentation. En effet, nous pouvons voir sur la figure 16 les dernières prévisions d'Omdia, qui démontrent que le marché est en pleine expansion et que sa valeur pourrait s'élever à 126 milliards de dollars en 2025.

Cette tendance est une opportunité positive pour les sociétés fiduciaires, car elles peuvent potentiellement profiter des avancées technologiques dans le domaine pour automatiser davantage d'activités et ainsi améliorer leur productivité.

Figure 16 : Marché des logiciels d'IA



(Gaudiaut 2021)

Forte concurrence sur le marché des fournisseurs d'IA pour la comptabilité

Le paysage concurrentiel du marché de l'intelligence artificielle pour la comptabilité est dynamique, avec près de 20 fournisseurs de solutions d'intelligence artificielle pour la comptabilité. Parmi les fournisseurs les plus connus, on peut retrouver Oracle, Microsoft Dynamics 365, Sage, Dext ou encore Xero (Exactitude Consultancy 2024). Certains logiciels mentionnés sont d'ailleurs utilisés par les professionnels que j'ai pu interviewer. Cette forte concurrence est avantageuse pour les sociétés fiduciaires, car elle leur offre plus d'options, permettant de choisir des solutions adaptées à leurs besoins et à des prix plus compétitifs. Cela n'est pas le cas lorsque le marché présente peu de concurrents, car les prix proposés peuvent être plus élevés en raison du pouvoir de fixation des prix des fournisseurs.

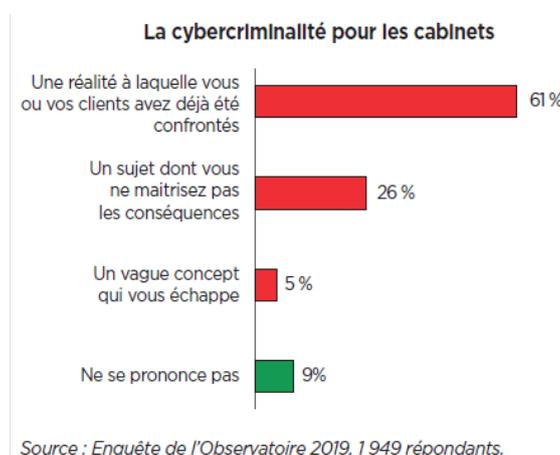
9.4 Environnement externe : Menaces

Cybercriminalité et protection des données

C'est une menace qui n'a pas été mentionnée par les professionnels mais qui, selon moi, est importante et doit être prise en compte. En effet, la technologie, bien qu'offrant de nombreux avantages, est également porteuse de risques. Selon l'enquête de l'Observatoire de la Profession comptable, présentée sur la figure 17, près de 61% des experts-comptables interviewés, ou leurs clients, disent déjà avoir été confrontés à des tentatives de cyberattaques.

Ces attaques sont principalement faites via des mails suspects, mais la moitié des cabinets attaqués disent également avoir été victimes d'attaques provenant de logiciels malveillants (malware), de demandes de rançons ou de piratage de sites web, de réseaux ou de serveurs. (Camilleri et Ferdjallah-Chérel 2019)

Figure 17 : Cybercriminalité pour les cabinets d'expertise comptable



(Camilleri et Ferdjallah-Chérel 2019)

Concurrence des fournisseurs de logiciels d'automatisation

En réalisant ce travail, j'en suis venu à me poser une question sur un sujet qu'aucun professionnel n'avait abordé : et si les fournisseurs de logiciels d'automatisation comptable devenaient eux-mêmes des concurrents aux sociétés fiduciaires ? En effet, s'ils arrivent à développer leur offre et à aller plus loin que l'automatisation de la saisie comptable, ils pourraient alors devenir des concurrents sur le marché. Les clients pourraient préférer acheter et utiliser les logiciels eux-mêmes plutôt que de faire appel à une société fiduciaire qui les possède. C'est donc, selon moi, une menace qu'il faut également prendre en compte en tant que société fiduciaire.

9.5 Synthèse de l'analyse SWOT

Cette analyse SWOT démontre que l'intégration de l'intelligence artificielle au sein d'une société fiduciaire présente plusieurs forces. Elle permet d'automatiser les tâches répétitives, favorisant ainsi une concentration des ressources sur des tâches à plus forte valeur ajoutée, et permet également d'optimiser l'espace de travail et d'améliorer l'image de l'entreprise en la positionnant comme innovante et moderne. Cependant, elle présente également des faiblesses telles qu'un coût d'implémentation élevé, des difficultés liées aux changements des habitudes de travail ou encore une dépendance à la technologie qui peut être handicapante notamment en cas de panne informatique.

Pour ce qui est de l'environnement externe, le marché des logiciels d'intelligence artificielle est en pleine expansion et il existe une forte concurrence sur le marché des fournisseurs de solutions d'intelligence artificielle pour la comptabilité. Cela représente des véritables opportunités pour les sociétés fiduciaires, car d'une part elles utilisent une technologie qui évolue dans un marché prometteur, et de l'autre elles peuvent choisir parmi une large gamme de solutions adaptées à leurs besoins et à des prix plus compétitifs. Par ailleurs, des menaces telles que les cyberattaques et la possibilité que les fournisseurs de logiciels d'automatisation deviennent des concurrents sont des préoccupations majeures.

Cette analyse a également pour but de formuler des recommandations, que je vais développer dans la partie suivante.

10. Recommandations

Nous approchons maintenant du dernier chapitre de ce travail, dans lequel je vais formuler des recommandations tant aux comptables qu'aux sociétés fiduciaires afin de faciliter leur adaptation au développement de l'intelligence artificielle dans le secteur.

10.1 Pour les comptables

La première partie de mes recommandations s'adresse tant aux comptables ayant un haut niveau de formation qu'à ceux ayant un niveau plus bas. À l'ère de la digitalisation et de l'automatisation de certaines tâches, je leur conseillerais de :

- **Développer leurs compétences** : être ouverts aux nouvelles méthodes de travail et à l'intégration de la technologie dans le métier. Se former et savoir utiliser les outils technologiques liés à la comptabilité. Développer les compétences sociales et émotionnelles, qui prendront une importance croissante.
- **S'intéresser à la technologie** : suivre et s'intéresser à l'évolution des outils technologiques dans le domaine comptable.
- **Promouvoir la technologie auprès des clients** : pour les comptables travaillant dans des sociétés fiduciaires utilisant des outils technologiques, convaincre les clients de collaborer en leur expliquant les différents avantages que procure l'utilisation de ces outils.

10.2 Pour les sociétés fiduciaires

La seconde partie de mes recommandations s'adresse aux sociétés fiduciaires qui ont pour projet de faire une transition numérique et d'intégrer des outils d'intelligence artificielle au sein de leurs processus. Je leur conseillerais de :

- **Développer une stratégie de transition numérique** : définir des objectifs et une stratégie claire pour la transition numérique.
- **Former les collaborateurs** : former les collaborateurs aux outils utilisés au sein de l'entreprise. Organiser des séminaires afin de tenir les collaborateurs informés sur les évolutions ou changements apportés.
- **Sécuriser les données** : mettre en place des mesures de sécurité pour protéger les données contre le risque de cyberattaque. Sensibiliser les collaborateurs et les clients sur les risques ainsi que sur les bonnes pratiques à adopter.
- **Évaluer et suivre les performances** : mettre en place des indicateurs de performance pour évaluer l'efficacité des outils technologiques sur les processus de l'entreprise. Faire un suivi des problèmes rencontrés et des potentielles améliorations afin d'échanger avec le fournisseur.

11. Conclusion

L'intelligence artificielle impacte le monde du travail en modifiant non seulement la manière dont sont effectuées certaines tâches dans de nombreux secteurs, mais également en transformant directement certains métiers. Pour rappel, ce travail porte sur la problématique suivante : Comment l'intelligence artificielle transforme-t-elle le métier de comptable et quels enjeux cette technologie présente-t-elle pour les sociétés fiduciaires ? Grâce aux différents articles et études consultés et aux entretiens effectués auprès des professionnels, j'ai pu arriver à la conclusion que l'intelligence artificielle aura un impact significatif sur le métier de comptable ainsi que sur les sociétés fiduciaires.

Le métier de comptable tel qu'il est aujourd'hui risque de disparaître, et ce qui est sûr, c'est qu'il va évoluer. En automatisant les tâches de routine, l'intelligence artificielle amène un gain de temps et une réduction du nombre d'erreurs, ce qui permet aux comptables de se concentrer sur les tâches à plus forte valeur ajoutée. Cette technologie va faire évoluer les compétences de la profession, qui seront davantage orientées sur de l'analyse et du conseil. Le comptable devra également être plus à l'aise et savoir travailler de manière autonome avec la technologie. De plus, elle aura un impact sur la formation qui devra évoluer et intégrer davantage de matière liée à l'utilisation d'outils technologiques.

Pour ce qui est des sociétés fiduciaires, l'intégration de l'intelligence artificielle amène de nombreux avantages comme le gain en productivité grâce à l'automatisation des tâches répétitives, la gestion optimisée de l'espace de travail et l'amélioration de l'image de l'entreprise. Toutefois, elle a également quelques inconvénients comme le coût d'implémentation qui peut être élevé, le paramétrage souvent fastidieux ou encore les problèmes de bugs. Concernant l'environnement externe, le fait que le marché des logiciels d'intelligence artificielle soit en croissance et qu'il existe de nombreux fournisseurs de logiciels intelligents pour la comptabilité représente une source d'opportunités pour les sociétés fiduciaires utilisant cette technologie. Cependant, elles ne doivent pas négliger les risques que son utilisation peut entraîner, notamment en ce qui concerne la cybercriminalité et la protection des données.

Pour conclure, je pense que l'intelligence artificielle sera bénéfique pour les comptables et les sociétés fiduciaires qui voient son arrivée positivement et qui s'y préparent, mais elle ne le sera pas pour ceux qui y sont réticents et refusent de s'adapter.

Bibliographie

AMEDIA FIDUCIAIRE SUISSE, 2024. Qu'est-ce qu'une société fiduciaire ? - Amedia Fiduciaire. *Qu'est-ce qu'une société fiduciaire ?* [en ligne]. 2024. Disponible à l'adresse : <https://fiduciaire-suisse.com/blog/qu-est-ce-qu-une-societe-fiduciaire/> [consulté le 30 avril 2024].

BERNY, Laura, 2017. 1950 : Alan Turing imagine la machine intelligente. *Les Echos* [en ligne]. 20 août 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.lesechos.fr/2017/08/1950-alan-turing-imagine-la-machine-intelligente-181279> [consulté le 10 juillet 2024].

CAMILLERI ET FERDJALLAH-CHÉREL, 2019. Gestion des cabinets d'expertise comptable : focus numérique. *Compta Online* [en ligne]. 16 décembre 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.compta-online.com/gestion-des-cabinets-expertise-comptable-focus-numerique-ao4239> [consulté le 25 juin 2024].

COMPTA ONLINE, 2019. A quoi pourrait bien ressembler l'expert-comptable idéal en 2030 ? *Compta Online* [en ligne]. 7 janvier 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.compta-online.com/quoi-pourrait-bien-ressembler-expert-comptable-ideal-en-2030-ao3684> [consulté le 6 juillet 2024].

CROCHET-DAMAIS, Antoine, 2022. Test de Turing : définition, principe, cas réussis, date... *Test de Turing : définition, principe, cas réussis, date...* [en ligne]. 12 juillet 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.journaldunet.fr/intelligence-artificielle/guide-de-l-intelligence-artificielle/1501899-test-de-turing/> [consulté le 12 avril 2024].

DEMICHELIS, Rémy, 2018. Les cinq métiers les plus menacés par l'intelligence artificielle. *Les Echos* [en ligne]. 21 août 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.lesechos.fr/tech-medias/intelligence-artificielle/les-cinq-metiers-les-plus-menaces-par-lintelligence-artificielle-137080> [consulté le 2 juillet 2024].

DONAS, Coralie, 2021. Le comptable nouvelle génération est arrivé ! *L'Agefi* [en ligne]. 1 avril 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.agefi.fr/news/banque-assurance/le-comptable-nouvelle-generation-est-arrive> [consulté le 5 juillet 2024].

EXACTITUDE CONSULTANCY, 2024. Marché de l'intelligence artificielle pour la comptabilité par mode de déploiement (Cloud, sur site) par taille d'entreprise (grandes entreprises, petites et moyennes entreprises (PME)) et région, tendances mondiales et prévisions de 2024 à 2030. *Exactitude Consultancy* [en ligne]. mars 2024. Disponible à l'adresse : <https://exactitudeconsultancy.com/fr/rapports/40999/intelligence-artificielle-pour-le-march%C3%A9-de-la-comptabilit%C3%A9/> [consulté le 27 juin 2024].

GAUDIAUT, Tristan, 2021. Graphique: Logiciels d'IA : un marché en pleine expansion | Statista. *Statista* [en ligne]. 26 janvier 2021. Disponible à l'adresse : <https://fr.statista.com/infographie/24011/prevision-chiffre-affaires-mondial-marche-logiciels-ia-intelligence-artificielle/> [consulté le 27 juin 2024].

GAUDIAUT, Tristan, 2023. Infographie: Combien les entreprises investissent-elles dans l'intelligence artificielle ? *Statista Daily Data* [en ligne]. 24 novembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://fr.statista.com/infographie/31325/investissements-des-entreprises-dans-intelligence-artificielle> [consulté le 28 avril 2024].

GREG PAVLIK, 2023. Qu'est-ce que l'IA générative ? Quel est son fonctionnement ? *Qu'est-ce que l'IA générative ? Quel est son fonctionnement ?* [en ligne]. 15 septembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.oracle.com/ch-fr/artificial-intelligence/generative-ai/what-is-generative-ai/> [consulté le 27 avril 2024].

IFP, 2020. Tout savoir sur le métier de comptable en 2020 en Suisse. *ifp-formation* [en ligne]. 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.ifp-formation.ch/metier-comptable/> [consulté le 2 juillet 2024].

JEANNET, Alain, 2020. Isabelle Chappuis, directrice du Futures Lab: «Le métier de comptable est à 67% robotisable» - Le Temps. [en ligne]. 1 septembre 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.letemps.ch/economie/isabelle-chappuis-directrice-futures-lab-metier-comptable-67-robotisable> [consulté le 5 juillet 2024].

JÉRÉMY ROBERT, 2020. Machine Learning vs Deep Learning : Quelles différences ? *Formation Data Science | DataScientest.com* [en ligne]. 6 juillet 2020. Disponible à l'adresse : <https://datascientest.com/quelle-difference-entre-le-machine-learning-et-deep-learning> [consulté le 18 avril 2024].

JÉRÉMY ROBERT, 2024a. Intelligence Artificielle : Définition, histoire, enjeux. *Datascientest* [en ligne]. 8 mars 2024. Disponible à l'adresse : <https://datascientest.com/intelligence-artificielle-definition> [consulté le 12 avril 2024].

JÉRÉMY ROBERT, 2024b. IA générative (Generative AI) : Qu'est-ce que c'est ? Comment ça fonctionne ? *Formation Data Science | DataScientest.com* [en ligne]. 13 mars 2024. Disponible à l'adresse : <https://datascientest.com/ia-generative-tout-savoir> [consulté le 23 avril 2024].

MUNDUBELTZ-GENDRON, Stéphanie, 2018. Comment l'IA et le digital bouleversent les besoins en compétences et comment s'y préparer. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.usine-digitale.fr/editorial/comment-l-ia-et-le-digital-bouleversent-les-besoins-en-competences-et-comment-s-y-preparer.N697364> [consulté le 6 juillet 2024].

ORACLE, 2021. Qu'est-ce que le machine learning ? *Qu'est-ce que le machine learning ?* [en ligne]. 16 juillet 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.oracle.com/ch-fr/artificial-intelligence/machine-learning/what-is-machine-learning/> [consulté le 18 avril 2024].

ROBERT, Maël, 2019. Intelligence artificielle et évolution des métiers: quels impacts ? *28 Racine* [en ligne]. 5 août 2019. Disponible à l'adresse : <https://28racine.com/intelligence-artificielle-et-evolution-des-metiers-quels-impacts/> [consulté le 8 mai 2024].

TECHTARGET, 2018. Que signifie Test de Turing? - Définition IT de LeMagIT. *LeMagIT* [en ligne]. 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.lemagit.fr/definition/Test-de-Turing> [consulté le 12 avril 2024].

THOMAS-BRYANT, Keir, 2019. La comptabilité en 2030: que nous réserve l'avenir? *Sage Advice Belgique* [en ligne]. 18 décembre 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.sage.com/fr-be/blog/la-comptabilite-en-2030-que-nous-reserve-lavenir/> [consulté le 5 juillet 2024].

TISON, Erwann, 2018. L'impact de la révolution digitale sur l'emploi. *Institut Sapiens* [en ligne]. août 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.institutsapiens.fr/wp-content/uploads/2018/08/Note-impact-digital-sur-lemploi.pdf> [consulté le 2 juillet 2024].

VIALATTE, Hubert, 2024. IA, RSE, data : les experts-comptables face à des défis inédits. *Les Echos* [en ligne]. 25 mars 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/ia-rse-data-les-experts-comptables-face-a-des-defis-inedits-2084715> [consulté le 4 juillet 2024].

WIKIPEDIA, 2024. Machine learning. *Wikipedia* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Machine_learning&oldid=1217692886 [consulté le 17 avril 2024]. Page Version ID: 1217692886

WORLD ECONOMIC FORUM, 2023. Future of Jobs Report 2023. *WEF* [en ligne]. mai 2023. Disponible à l'adresse : https://www3.weforum.org/docs/WEF_Future_of_Jobs_2023.pdf [consulté le 5 juillet 2024].

CHARPENTIER, Laurent, 2019. How robotic process automation takes the robot out of the human. Sage Advice US [en ligne]. 14 octobre 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.sage.com/en-us/blog/how-robotics-process-automation-takes-the-robot-out-of-the-human/> [consulté le 10 juillet 2024].

DAS, Soumen. what is robotic accounting: Automate accounting with AI and RPA. *intelgic.com* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://intelgic.com/rpa-process-bot> [consulté le 10 juillet 2024].

Fedlex, [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/27/317_321_377/fr#part_4/tit_32/chap_1/lvl_E [consulté le 10 juillet 2024].

FUESZ, Bill, 2022. RPA, machine learning and AI: what every CFO needs to know. Sage Advice US [en ligne]. 8 août 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.sage.com/en-us/blog/rpa-machine-learning-and-ai-what-every-cfo-needs-to-know/> [consulté le 10 juillet 2024].

RPA In Finance And Accounting: A Comprehensive Guide - Go Roboted, 2023 [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://goroboted.com/rpa-in-finance-and-accounting-a-comprehensive-guide/> [consulté le 10 juillet 2024].

Tenue comptable digitale et automatique | Dext France, [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://dext.com/fr> [consulté le 10 juillet 2024].

TERRELL, Brian, 2017. The basics of Robotic Process Automation (RPA). Sage Advice US [en ligne]. 17 octobre 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.sage.com/en-us/blog/the-basics-of-robotic-process-automation-rpa/> [consulté le 10 juillet 2024].

WATTANAJANTRA, Asavin, 2019. How CFOs can embrace the power of automation. Sage Advice Ireland [en ligne]. 4 novembre 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.sage.com/en-ie/blog/cfos-embrace-power-of-automation/> [consulté le 10 juillet 2024].

Annexe 1 : Article du Code des Obligations – Obligation de tenir une comptabilité et présenter des comptes

Art. 957

A. Obligation de tenir une comptabilité et de présenter des comptes

¹ Doivent tenir une comptabilité et présenter des comptes conformément au présent chapitre:

1. les entreprises individuelles et les sociétés de personnes qui ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 francs lors du dernier exercice;
2. les personnes morales.

² Les entreprises suivantes ne tiennent qu'une comptabilité des recettes et des dépenses ainsi que du patrimoine:

1. les entreprises individuelles et les sociétés de personnes qui ont réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 francs lors du dernier exercice;
2. les associations et les fondations qui n'ont pas l'obligation de requérir leur inscription au registre du commerce;
3. les fondations dispensées de l'obligation de désigner un organe de révision en vertu de l'art. 83*b*, al. 2, CC⁷⁹⁷.

³ Le principe de régularité de la comptabilité s'applique par analogie aux entreprises visées à l'al. 2.

Annexe 2 : Article du Code des Obligations - Justification des pièces comptables

Art. 957a

- B. Comptabilité
- ¹ La comptabilité constitue la base de l'établissement des comptes. Elle enregistre les transactions et les autres faits nécessaires à la présentation du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise (situation économique).
- ² La comptabilité est tenue conformément au principe de régularité, qui comprend notamment:
1. l'enregistrement intégral, fidèle et systématique des transactions et des autres faits nécessaires au sens de l'al. 1;
 2. la justification de chaque enregistrement par une pièce comptable;
 3. la clarté;
 4. l'adaptation à la nature et à la taille de l'entreprise;
 5. la traçabilité des enregistrements comptables.
- ³ On entend par pièce comptable tout document écrit, établi sur support papier, sur support électronique ou sous toute forme équivalente, qui permet la vérification de la transaction ou du fait qui est l'objet de l'enregistrement.
- ⁴ La comptabilité est tenue dans la monnaie nationale ou dans la monnaie la plus importante au regard des activités de l'entreprise.
- ⁵ Elle est tenue dans l'une des langues nationales ou en anglais. Elle peut être établie sur support papier, sur support électronique ou sous toute forme équivalente.

Annexe 3 : Article du Code des Obligations - Conservation des pièces comptables

Art. 958f

E. Tenue et
conservation des
livres

¹ Les livres et les pièces comptables ainsi que le rapport de gestion et le rapport de révision sont conservés pendant dix ans. Ce délai court à partir de la fin de l'exercice.

² Un exemplaire imprimé et signé du rapport de gestion et du rapport de révision sont conservés.

³ Les livres et les pièces comptables peuvent être conservés sur support papier, sur support électronique ou sous toute forme équivalente, pour autant que le lien avec les transactions et les autres faits sur lesquels ils portent soit garanti et que leur lecture reste possible en toutes circonstances.

⁴ Le Conseil fédéral édicte les dispositions relatives aux livres à tenir, aux principes régissant leur tenue et leur conservation et aux supports d'information pouvant être utilisés.

Annexe 4 : Questionnaire utilisé pour effectuer les interviews des comptables

Quel est l'impact de l'intelligence artificielle sur le métier de comptable et les sociétés fiduciaires ?

1. Depuis combien d'années effectuez-vous le métier de comptable ?

.....

2. Quel type de formation avez-vous suivi pour devenir comptable ?

.....

3. Quelles sont les tâches principales que vous effectuez au quotidien ?

.....

.....

.....

4. Avez-vous constaté une augmentation de l'usage de la technologie dans votre métier aux cours des dernières années ?

.....

5. À quel niveau estimez-vous vos connaissances sur l'intelligence artificielle ?

.....

6. Utilisez-vous, dans votre travail, des outils basés sur l'intelligence artificielle ?
Si oui, lesquels ?

.....

7. Dans votre travail, comment est effectué le traitement des pièces comptables ? Est-ce que le saisie comptable est automatisée ?

.....

.....

.....

8. Si vous utilisez l'intelligence artificielle, pour quelles tâches précisément ?

.....
.....
.....

9. Sur une échelle de 1 à 5, comment jugez-vous l'impact de l'intelligence artificielle sur l'efficacité et la qualité de votre travail ?

Pas impactant 1 2 3 4 5 **Très impactant**

Expliquez pourquoi :

.....
.....
.....

10. À votre avis, quels avantages et quels inconvénients présente l'utilisation de l'intelligence artificielle dans votre métier ?

Avantages :

.....
.....
.....

Inconvénients :

.....
.....
.....

11. Selon vous, l'intelligence artificielle représente-elle plutôt une opportunité ou une menace pour le métier de comptable ?

.....
.....
.....
.....

12. Comment voyez-vous l'évolution des compétences requises pour les comptables à l'ère de l'intelligence artificielle ? Comment sera le comptable du futur ?

.....
.....
.....

13. Selon vous, est-ce que l'intelligence artificielle pourra un jour remplacer entièrement le rôle des comptables ou estimez-vous que certains aspects du métier soient irremplaçables ?

.....
.....
.....

14. Les cursus de formation en comptabilité devraient-ils être modifiés pour intégrer plus de compétences liées à l'intelligence artificielle ?

.....
.....
.....

15. Sur une échelle de 1 à 5, comment voyez-vous l'impact qu'aura de l'intelligence artificielle sur le métier de comptable à l'avenir ?

Pas impactant 1 2 3 4 5 **Très impactant**

Expliquez pourquoi :

.....
.....
.....

16. Travaillez-vous dans une fiduciaire ? Si non, le questionnaire s'arrête ici, merci.

Oui Non

17. Les autres départements de votre fiduciaire utilisent-ils l'intelligence artificielle ?
Si oui, comment ?

.....
.....
.....

18. Pensez-vous que les fiduciaires vont devoir adopter l'intelligence artificielle de manière plus généralisée dans le futur ?

.....
.....
.....

19. Comment la direction de votre fiduciaire perçoit-elle l'importance de l'intelligence artificielle dans le développement futur de l'entreprise ?

.....
.....
.....

Fin du questionnaire. Merci d'avoir pris le temps de répondre à mes questions !